



UNIVERSITÉ DE TOAMASINA
FACULTÉ DE DROIT DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET DE GESTION
.....
DEPARTEMENT DE GESTION
.....

MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAÎTRISE ES SCIENCES DE
GESTION

Thème :

**CONTRIBUTION À L'AMÉLIORATION
DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
(CAS DU LTP DE TOAMASINA)**

Présenté et soutenu par :

Sergio Maurice ANDRIANARISON

Option : Commerce et G.E.A.I

PROMOTION : 2007-2008

Sous la direction de :

Encadreur enseignante

Madame Vololonirina RAVELOSON

Enseignant chercheur à la Faculté de droit

des Sciences Economiques et

de Gestion

Université de Toamasina

Encadreur professionnel

Monsieur Jean Claude Roger

RAKOTONIRINA

Directeur Régional de l'enseignement

Technique et de la formation

Professionnelle Atsinanana

Mars 2011

SOMMAIRE

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

INTRODUCTION	7
PREMIÈRE PARTIE:PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA VILLE DE TOAMASINA	
CHAPITRE I: PRÉSENTATION DE LA COMMUNE URBAINE DE TOAMASINA.....	11
SECTION I : SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE.....	11
SECTION II : ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES ET DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES....	14
SECTION III : LES CROYANCES RELIGIEUSES ET L'ÉDUCATION.....	21
CHAPITRE II : CADRE GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	27
SECTION I : IDENTIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	27
SECTION II : DIFFÉRENTES PHASES DE RESTRUCTURATION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL.....	30
SECTION III : CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	36
CHAPITRE III : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE LTP DE TOAMASINA.....	37
SECTION I : PRÉSENTATION DU LTP DE TOAMASINA	38
SECTION II : CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES ET DES ENSEIGNANTS DU LTP	42
SECTION III : CAPACITÉ D'ACCUEIL DU LTP DE TOAMASINA	49
DEUXIÈME PARTIE :ANALYSE DE LA SITUATION DU LTP DE TOAMASINA EN VUE DE SON AMÉLIORATION	
CHAPITRE I : CONTEXTE ACTUEL DU LTP DE TOAMASINA	54
SECTION I : PRODUCTION INTERNE DU LTP DE TOAMASINA	54
SECTION II : EFFICACITÉ EXTERNE DU LTP DE TOAMASINA.....	56
SECTION III: LES POINTS FORTS DU LTP DE TOAMASINA.....	57
CHAPITRE II : FINANCEMENT DU LTP DE TOAMASINA ET SES PROBLÈMES.....	60
SECTION I : FINANCEMENT DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE	60
SECTION II : DÉPENSES DU LTP DE TOAMASINA.....	64
SECTION III : LES PROBLÈMES DU LTP DE TOAMASINA	66
CHAPITRE III : PLACE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, SITUATION DES DIPLOMÉS ET SOLUTIONS PROPOSÉES	69
SECTION I : IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	69
SECTION II : SITUATION DES DIPLOMÉS DU LTP DE TOAMASINA.....	71
SECTION III : LES DIFFÉRENTES SOLUTIONS PROPOSÉES.....	74
CONCLUSION	85
BIBLIOGRAPHIE	87
ANNEXES	88
LISTE DES TABLEAUX	103
TABLE DES MATIÈRES	104

REMERCIEMENTS

Le présent mémoire n'aurait pu être réalisé, sans la contribution de nombreuses personnes, à qui nous adressons notre profonde reconnaissance. Nos remerciements vont à l'endroit ci-après :

- à tous les personnels administratifs de la Faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion surtout les enseignants, qui nous ont permis d'accéder à notre niveau de connaissance actuel.

Plus particulièrement :

- à Madame RAVELOSON Vololonirina, enseignant chercheur à la Faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion à l'Université de Toamasina, notre encadreur enseignante, qui nous a accordé son temps, malgré ses multiples occupations;
- à Monsieur RAKOTONIRINA Jean Claude Roger, Directeur Régional de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle Atsinanana, notre encadreur professionnel, pour l'accueil qu'il nous a toujours réservé, et les conseils et directives qu'il nous a prodigués.

Ainsi, nous aimerons exprimer notre reconnaissance à nos parents, à nos frères et à nos sœurs, pour leur soutien moral, financier et matériel durant nos études.

Enfin, nous tenons à remercier les étudiants de l'Université de Toamasina, pour toute notre vie étudiante. J'exprime aussi notre gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté leur participation à la réalisation du présent travail.

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ANGAP	: A ssociation N ationale pour la G estion des A ires P rotégées
ARIF	: Association R égionale I nter professionnelle pour la F ormation professionnelle
BAE	: B revet d' A gent d' E xécution
BEP	: B revet d' E tudes P rofessionnelles
BT	: B revet T echnique
CAP	: C ertificat d' A ptitude P rofessionnelle
CAPr	: C entre A cadémique P rovinciale
CEC	: C hef d' E quipe de C hantier
CNFPAR	: C entre N ational de F ormation P rofessionnelle A rtisanales et R urales
CNFPPH	: C entre N ational de F ormation P rofessionnelle des P ersonnes H andicapées
CEPE	: C ertificat d' E tudes P rimaires E lémentaires
CEPPD	: C ertificat d' E tudes P rofessionnelles du P remier D egré
CET	: C ollège d' E nseignement T echnique
CFEPCES	: C ertificat de F in d' E tudes du P remier C ycle de l' E nseignement S econdaire
CFP	: C entre de F ormation P rofessionnelle
CP	: C ollège P rofessionnel
CUT	: C ommune U rbaine de T oamasina
DAAF	: D irection des A ffaires A dmistratives et F inancières
DAAQ	: D irection de l' A ccréditation et de l' A ssurance Q ualité
DAMB	: D irection de l' A pprentissage des M étiers de B ase
DETFP	: D irection de l' E nseignement T echnique et de la F ormation P rofessionnelle
DGETFP	: D irection G énérale de l' E nseignement T echnique et de la F ormation P rofessionnelle
DPL	: D irection du P atrimoine et de la L ogistique
DRETFP	: D irection R égionale de l' E nseignement T echnique et de la F ormation P rofessionnelle
DETP	: D irection de l' E nseignement T echnique et P rofessionnel
DGGETP	: D élégation G énérale du G ouvernement chargée de l' E nseignement

	Technique et Professionnel
DSI	: Direction de Système d'Information
EI	: Electrotechnicien Industriel
EPPD	: Ecole Professionnelle du Premier Degré
FPI	: Formation Professionnelle Initiale
FPQ	: Formation Professionnelle Qualifiante
FRAM	: Fikambanan 'ny Ray aman-drenin'ny Mpianatra
FTG	: Formation en Technologie Générale
GREFTP	: Groupements Régionaux des Etablissements Techniques et Professionnels
IFPTA	: Institut de Formation Professionnelle et Technique d'Anosy
INFor	: Institut National de Formation des personnels des établissements d'enseignement technique et professionnel
INPF	: Institut National de Promotion Formation
INSTAT	: Institut National de la Statistique
MA	: Mécanique Automobile ou Maintenance Automobile
MB	: Menuiserie Bois
MENRS	: Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
METFP	: Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MG	: Mécanique Générale
MINESUP	: Ministère de l'Enseignement Supérieur
ONEF	: Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PRMP	: Personnes Responsables des Marchés Publics
SAMFT	: Sekoly Ambaratonga Faharoa Manokana Teknika
SM	: Structure Métallique
SCP	: Service de Coordination des Partenaires
SLC	: Service de Législation et du Contentieux
SPP	: Service de Planification et de Programmation
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TEFISO	: Teknika Fiofanana Sosialista
TP	: Travaux Pratiques

INTRODUCTION

INTRODUCTION

L'enseignement technique et professionnel joue un rôle très important en vue de favoriser le développement sur le plan social et économique d'une région et même d'un pays. Il figure parmi les moyens pour résoudre en grande partie, le problème du chômage, par l'intermédiaire des acquis techniques, renforcés par des travaux pratiques.

Actuellement, des problèmes socio-économiques persistent toujours chez nous, surtout avec la crise politique de 2009. On craint l'augmentation du nombre de chômeurs dans notre pays. En vue d'assurer un avenir meilleur aux jeunes Malgaches et dans un esprit créatif et technique, le Gouvernement Malgache accorde une place privilégiée à l'enseignement technique et professionnel. L'enseignement technique jouit de nos jours, d'une attention toute particulière dans l'enseignement Malgache.

Notre pays fait partie de plusieurs pays du monde, frappé par le problème du chômage. On constate, qu'actuellement, bon nombre de diplômés sont confrontés à ce problème. Le marché de travail est saturé. En plus, les formations académiques que les élèves ont obtenues ne correspondent pas aux exigences du milieu du travail. Les entreprises privées n'arrivent pas à les embaucher, et encore moins l'Etat. On peut expliquer cette situation par l'inadéquation entre la formation et l'emploi, car le marché du travail exige des changements, suivant les changements technologiques et techniques, qui ne cessent de se développer, de nos jours. Certains disent que les employeurs sont de plus en plus exigeants, car ils demandent des aptitudes professionnelles très qualifiées.

Beaucoup de jeunes se trouvent au chômage, car leur qualification ne répond pas aux exigences de l'employeur.

La Commune Urbaine de Toamasina n'est pas épargnée par ce fléau. Ceci s'explique, comme nous l'avons dit plus haut, par l'inadéquation de la formation de l'enseignement technique et professionnel et les exigences de l'emploi. En d'autres termes, le problème de chômage est dû à la mauvaise qualité de la formation, qui n'a aucune liaison avec les besoins du travail dans cette commune. Les établissements scolaires ont du mal à suivre les évolutions de la technologie. Cela nécessite la réforme de l'enseignement technique et professionnel. C'est pourquoi, beaucoup de diplômés venant des établissements privés et publics augmentent le nombre de chômeurs. Devant cette situation, nous avons choisi le LTP de Toamasina, pour mettre en évidence ses résultats et ses divers problèmes, afin d'apporter notre modeste contribution en vue de son amélioration. Divers causes peuvent être évoquées pour expliquer l'inefficacité de la formation au sein du LTP de Toamasina, à savoir :

l'insuffisance des équipements, le niveau des formateurs, les équipements inadaptés, etc. Sans oublier le fait que la formation n'est pas compatible avec les exigences du monde du travail, surtout la faiblesse du niveau de vie de la famille, et enfin l'insuffisance du crédit alloué par l'Etat à l'enseignement technique et professionnel. Malgré leurs diplômes, les sortants de cet établissement ont du mal à trouver du travail, c'est la raison pour laquelle ils se trouvent vers le secteur informel.

Après avoir décelé les problèmes concernant l'enseignement technique et professionnel de Toamasina, et étudié sa situation actuelle, nous avons choisi comme thème : « **CONTRIBUTION À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, cas du LTP de Toamasina** » afin que nous puissions proposer des solutions pour résoudre ces problèmes. Notre objectif est d'offrir aux jeunes Malgaches la chance de réussir dans leur vie professionnelle, et pour qu'ils contribuent au développement du pays, en général, et au développement de la commune urbaine de Toamasina, en particulier.

En ce qui concerne la méthodologie, nous avons choisi la démarche suivante :

- ✓ la descente sur terrain et collecte des données
- ✓ enquête et interviews des responsables du LTP, des élèves et de leurs parents ainsi que les établissements techniques privés.

Enfin, le dépouillement des données statistiques fournies par les différents services concernés, à savoir : la CISCO de Toamasina I, l'INSTAT, le LTP de Toamasina, et la Direction Régionale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle Atsinanana.

Notre devoir se divise en deux grandes parties qui contiennent trois chapitres chacune. La première partie est intitulée la présentation de la ville de Toamasina, en général, où l'on trouve :

- la présentation de la Commune Urbaine de Toamasina ;
- le cadre général de l'enseignement technique et professionnel ;
- et les renseignements généraux sur le LTP de Toamasina.

La deuxième et dernière partie de notre travail qui s'intitule : analyse de la situation du LTP de Toamasina, en vue de son amélioration. Elle porte sur :

- le contexte actuel du LTP de Toamasina ;
- le financement du LTP et ses problèmes ;
- l'importance de l'enseignement technique et professionnel, la situation de diplômés sortants du LTP et les solutions proposées en vue de son amélioration.

Première partie :

**PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA
VILLE DE TOAMASINA**

Il est nécessaire de passer d'abord par la présentation pour faire connaître les renseignements concernant l'enseignement technique et professionnel, en particulier le LTP de Toamasina, qui se trouve dans la ville de Toamasina. Cette première partie comporte trois chapitres, à savoir :

- la présentation de la Commune Urbaine de Toamasina ;
- le cadre général de l'enseignement technique et professionnel ;
- et les renseignements généraux sur le LTP de Toamasina.

CHAPITRE I : PRÉSENTATION DE LA COMMUNE URBAINE DE TOAMASINA

Présenter la commune urbaine de Toamasina c'est de faire connaître les renseignements qui le concernent en débutant par son histoire ainsi que ses diverses caractéristiques. Le premier chapitre de notre travail s'intitule la présentation de la commune urbaine de Toamasina, il comporte trois sections dont :

- ✓ la situation géographique de la commune ;
- ✓ les aspects socio-économiques et les données démographiques ;
- ✓ les croyances religieuses et l'éducation.

SECTION I : SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE

Géographiquement, Toamasina se trouve sur la côte Est de Madagascar. Cette section nous permet de connaître, en grande partie, les caractéristiques de la commune urbaine de Toamasina qui débute d'abord par son histoire, ensuite sa localisation, et enfin, son climat.

§1- Historique de la commune

En ce qui concerne l'origine du nom Toamasina, au moins cinq versions pourraient être envisageables :

- 1^{ère} version : nom provenant de celui du prophète Timasy Vavitiana qui ordonnait d'immoler 12 bœufs en vue de protéger la ville contre les esprits des lieux (à Ampasimazava vers 1720) et de rendre la ville sacrée ;
- 2^{ème} version : existence d'une usine de fabrication de betsabetsa, non loin de la pointe, une boisson fermentée, sans levure, qui a un goût salé (vers 1750) ;
- 3^{ème} version : ville baptisée Saint Thomas par des Portugais ;
- 4^{ème} version : euphorie de Radama Ier voyant et goûtant l'eau de mer pour la première fois, en criant : « Toamasina ! » ;
- 5^{ème} version : nom donné par un cordonnier Créole Henri Toamasina à son quartier, au XVIII^e siècle ;
- autre version : des « tohomatavy » pullulaient dans les lagons.

Des navires Portugais ont déjà trouvé la côte Est de Madagascar au XVI^{ème} siècle. C'est en ce moment que les Portugais ont commencé à connaître la région Est, plus particulièrement Toamasina. C'est au cours du XVII^{ème} siècle que les Français ont considéré Toamasina comme un lieu commercial, permettant pour eux de développer leurs trafics. Au

cours de l'année 1811, l'Angleterre s'empare de la ville et l'occupe jusqu'en 1816. Mais après la signature du traité de Paris en 1814, Toamasina devra être sous le contrôle de la France. Au cours du XIX^{ème} siècle, la plupart des comptoirs sur la côte Est de Madagascar est contrôlée par les Merina. C'est à ce moment que Toamasina est devenu entièrement sous leur tutelle. Grâce au développement du commerce international, les Français essaient de convaincre le Roi Radama Ier pour ouvrir à Toamasina une source importante de leurs affaires maritimes. Pendant cette période, la traite des esclaves se développe beaucoup à Toamasina, car ce type de commerce fait partie des moyens qui procurent une grande source de profit.

En 1829, le capitaine de Vaisseau Gourbye parvient à s'emparer de la ville. En 1862, un traité à l'amiable est signé entre la France et Madagascar par le roi Radama II. Malheureusement, en l'année 1863, ce dernier décède. C'est pourquoi, le traité est transformé, d'une part, par le premier ministre Rainilaiarivony et le capitaine de Vaisseau Dupré, d'autre part, dans le but de favoriser leurs trafics tout au long de la côte Est de l'île. À la mort de Jean Laborde, le Gouvernement Merina bafoue les droits de ses héritiers. En Juin 1883, une escadre venant de la France prend le contrôle de la totalité de la ville de Toamasina.

Deux ans plus tard, Madagascar sera déclaré protectorat Français. Autrefois, Toamasina était un petit village de pêcheurs. Il n'était, à ce moment là, qu'une agglomération de bâtiments vétustes et de cases aux toits en feuille de ravinala. Le cyclone du mois de Mars 1927 transforma la ville en amas de ruine. Grâce à la volonté de ses habitants et en particulier les dons de l'île Maurice, une ville neuve coupée de large avenue allait paraître.

En 1929, une coopération entre la France et l'Allemagne lui a permis de bénéficier un port qui figure parmi les principales sources de revenus de l'Etat Malgache. Il est appelé actuellement capitale économique de Madagascar.

§2- Localisation

Autrefois, la commune urbaine de Toamasina était le chef lieu de l'ex-province autonome de Toamasina. Elle est actuellement chef-lieu de la région Atsinanana. Elle se trouve à l'Est de la capitale de Madagascar. Elle est desservie par la RN2 (352 km bitumée), la TCE (372km) et la compagnie aérienne Air Madagascar. Elle est située sur la côte Est de Madagascar, entre la latitude Sud 18°09'21'' et la longitude Est 49°24'50''. C'est une ville très coquette avec ses larges avenues bordés de flamboyants, et son avenue principale ornée de palmiers de Manille, Tamatave est bâtie sur une terre sablonneuse, de basse altitude de 5 à 6m au-dessus du niveau de la mer.

Sur le plan administratif, elle est délimitée :

- à l'Est par l'Océan Indien ;
- à l'Ouest par le District d'Ambatondrazaka ;
- au Nord par la sous-préfecture de Toamasina II ;
- et au Sud par le District de Brickaville.

§3- Structure administrative

Toamasina est composé de cinq arrondissements, à savoir : Ambodimanga, Anjoma, Ankirihiry, Morarano, et Tanambao V. Elle couvre une superficie totale de 27,78 km². On peut y trouver 138 Fokontany; sa carte administrative est renvoyée à l'annexe I¹.

Tableau I: Structure administrative de la ville de Toamasina

Arrondissement	Superficie (km ²)
Ambodimanga	4,6
Anjoma	4
Ankirihiry	8
Morarano	6,2
Tanambao V	3,98
TOTAL	27,78

Source: Direction régionale de l'INSTAT, Toamasina 2010.

§4- Le climat

La ville de Toamasina est caractérisée par un climat tropical chaud et humide presque toute l'année. Sa moyenne pluviométrique est de 3420 mm, soit une saison de pluie d'environ 250 jours par an.

On y remarque la présence de la saison chaude et pluvieuse qui va du mois de Décembre jusqu'au mois de Mars. Durant cette période, on trouve souvent des pluies torrentielles et des passages assez fréquents de cyclone. Le mois de Mars est le mois le plus pluvieux atteignant jusqu'à 513 mm de pluie. La période la plus sèche est le mois d'Octobre, avec 89 mm de pluie seulement. La saison fraîche, quant à elle, est caractérisée par des pluies fines. Il se situe entre le mois de Mai jusqu'au mois d'Octobre. Une variation de température est enregistrée, elle va de 20 à 26°C.

¹ Annexe I : Carte administrative de la ville de Toamasina, page 89.

SECTION II : ASPECTS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

§1- Les potentialités de la commune

L'existence du port constitue pour la commune urbaine de Toamasina une forte potentialité économique. Le port de Toamasina assure de nombreuses activités dans cette ville, telles que les industries, le tourisme, etc. Nous savons que les industries et le tourisme figurent parmi les moyens qui génèrent une quantité importante de devises. Ils représentent, entre autres, des éléments très importants pour favoriser l'économie Malgache et aussi une source de développement de cette commune, en particulier, et même pour le pays. Ainsi, la ville de Toamasina se présente comme un centre socio-économique, par la présence des différentes sociétés, ainsi que des banques. Cette commune a aussi un atout considérable par l'intermédiaire de l'aéroport, les axes routiers tels que la RN2 reliant la commune avec la capitale de Madagascar, et la RN5 qui la relie à la région Analanjirofo, et enfin le canal des Pangalanes qui permet le passage de voyageurs et de marchandises grâce à la présence du port fluvial.

Dans la commune urbaine de Toamasina, les activités du secteur primaire sont très faibles, elles sont caractérisées par de petites exploitations familiales, tels que la culture maraîchère et l'élevage (avicole, porcin, bovin et ovin). On trouve souvent ce type d'élevage dans les quartiers périphériques de la ville. Rappelons que le secteur primaire se rapporte à l'agriculture, l'élevage et la pêche. Le secteur secondaire regroupe les entreprises industrielles, les bâtiments et travaux publics et l'artisanat. Quant au secteur tertiaire, il concerne les entreprises commerciales, l'administration, les services, etc. Ce secteur constitue ainsi un moteur pour le développement de la commune.

§2- Situation de l'emploi dans la commune

Pour avoir une idée générale concernant la situation de l'emploi dans la commune urbaine de Toamasina, il est nécessaire d'analyser la répartition de la population active et des chômeurs, puis des occupés par arrondissement, dans la ville de Toamasina.

Tableau II : Répartition de la population occupée et chômeur par arrondissement

Arrondissements	Population occupée	Population chômeur
TGCU	48,2	8,4
Ambodimanga	48,1	5,9
Anjoma	46,2	7,7
Ankirihiy	49,6	9,7
Morarano	48,0	8,8
Tanambao V	48,2	8,3

Source : Direction régionale de l'INSTAT, Toamasina 2010.

Dans son ensemble, la population active représente 48,2% ; les chômeurs augmentent jusqu'à 8,4%. On appelle population active, les personnes en âge de travailler et qui sont aptes à travailler. Elle concerne les personnes occupées, ainsi que celles qui sont au chômage. Par définition, les chômeurs sont des personnes en âge de travailler et cherchent du travail, mais qui ne trouvent pas d'emploi.

Si on se réfère à chaque arrondissement pour expliquer la situation de l'emploi, le taux de chômage d'Ambodimanga est moins élevé, soit 5,9%, d'ailleurs, la population dans cet arrondissement est faible. Pour celle d'Anjoma, Tanambao V, Morarano et Ankirihiy, le taux de chômage est respectivement de 7,7 ; 8,3 ; 8,8 et 9,7. On peut expliquer ce taux par le fait qu'en matière d'éducation, Ambodimanga se trouve un plus avancé par rapport aux autres arrondissements. Ce taux de chômage peut être expliqué ainsi que par la faiblesse de l'intervention de la population dans le secteur primaire.

§3- Le tourisme

A- Quelques définitions

D'après le programme des Nations Unies pour l'environnement, l'écotourisme est une forme de tourisme qui est axée sur l'observation de la nature et de ses éléments, de la culture traditionnelle, en adoptant une approche sociale de l'observation de la communauté locale, pour la protection de l'environnement et l'amélioration du bien-être de la population locale.

Selon l'ANGAP, le tourisme écologique ou l'écotourisme est un voyage dans les régions naturelles, dans lesquels les objectifs sont multiples, à savoir la connaissance de l'histoire de la nature et de la culture environnementale, tout en apportant des avantages économiques aux besoins locaux de la population.

D'après le dictionnaire HACHETTE, le tourisme est une activité de loisir qui consiste à voyager pour son agrément. Ainsi, le tourisme¹ est un ensemble d'activités liées au déplacement des personnes sur une certaine distance, dans le cadre d'une activité de loisir.

B- Rôle du tourisme

Le tourisme joue un rôle très important dans le développement socio-économique d'une commune et même du pays. C'est une source d'entrée de devises nécessaires pour l'économie du pays. Il crée des richesses et des emplois pour la population locale. Il offre aussi une activité non négligeable pour les autres activités de production et de services, d'abord la construction des hôtels et divers installations pour le secteur bâtiment, ensuite la demande en matière de biens alimentaires qui touche et favorise le secteur de la pêche et de l'agriculture, et enfin pour les entreprises de prestation de service, il crée des opportunités par le biais des moyens de transport, de services bancaires et de sécurité, et en particulier les produits artisanaux et autres souvenirs.

Les diplômés du LTP de Toamasina seront parmi les bénéficiaires du développement du secteur tourisme, notamment en matière d'emploi et de création d'entreprise.

C- Caractéristiques du tourisme à Madagascar

À Madagascar, on peut citer plusieurs types de tourisme. Nous allons présentés ces différents types, en fonction de leur importance, dans le tableau ci-après.

Tableau III : Type de tourisme pratiqué à Madagascar

Types de tourisme	Pourcentage
Écotourisme	55
Tourisme balnéaire	19
Tourisme Culturel	15
Sport/ Aventure	8
Autres	3
TOTAL	100

Source : Office régional du Tourisme Atsinanana, année 2010.

¹Le tourisme : Microsoft encarta 2009.

À partir de ce tableau, nous pouvons dire que Madagascar est un pays principalement à destination éco-touristique. Parmi les différents types de tourisme pratiqués dans l'île, l'écotourisme représente la partie la plus importante, soit 55%. Cela veut dire que les touristes viennent à Madagascar, car ils sont intéressés par les richesses naturelles du pays.

Après l'écotourisme, on trouve le tourisme balnéaire. Il est de l'ordre de 19%. Ce pourcentage signifie qu'une faible proportion des visiteurs de l'île est fascinée par la nature de ses plages et son paysage.

Concernant le tourisme culturel, il résulte de l'existence de différentes tribus qui présentent diverses cultures, à Madagascar. Ces dernières peuvent être variées selon l'origine. Mais l'animation culturelle la plus remarquable et la plus connue qui attire des milliers de touristes chaque année est celle du « DONIA » de Nosy-Be, où plusieurs artistes nationaux et étrangers se regroupent.

Il ne faut pas oublier le tourisme sportif qui prend peu à peu de la place. Ce type de tourisme est dû à l'organisation des jeux internationaux comme les jeux de la francophonie, les jeux des îles, ainsi que le tour de Madagascar, organisé par la Fédération du Cyclisme Malgache, et par les rallyes qui poussent les étrangers à arriver à Madagascar.

Nous avons pu remarquer que la commune urbaine de Toamasina est un lieu de passage vers les endroits les plus fréquentés par les touristes, ou encore les sites touristiques les plus reconnus de la province, tels que Sainte Marie, Foulpointe, etc.

§4- Les données démographiques

Il est nécessaire d'étudier les données concernant la démographie, car elles jouent un rôle très important dans la détermination de la population scolarisable. Les renseignements démographiques sont indispensables dans toute analyse sur le développement social et économique d'un lieu donné. On pourra estimer, à partir d'un tableau de l'évolution de la population, ainsi que sa structure, les problèmes qui menacent le contexte socio-économique d'une totalité. Elles permettent ainsi de savoir l'évolution de la demande en matière d'éducation. En plus, elles permettent d'évaluer le taux de scolarisation et le pourcentage de la population active.

A- Évolution de la population

Tableau IV : Évolution de la population de 2000 à 2009

Année	Effectif de la population
2000	173 633
2001	179 424
2002	185 353
2003	191 406
2004	197 722
2005	204 247
2006	210 987
2007	217 948
2008	225 495
2009	232 568

Source : INSTAT/RGPH, projections 2007.

Au milieu de l'année 2009, l'effectif de la population résidente est estimé à 232 568 habitants pour la Commune Urbaine de Toamasina, dont 48,75% du sexe masculin et 51,25% du sexe féminin. Il s'agit de l'effectif de la population résidente, c'est-à-dire de toutes les personnes ayant résidé durant plus de six (6) mois dans le lieu. Dès l'année 2000 à 2009, la population de Toamasina ne cesse d'accroître, de 173 633 jusqu'à 232 568.

Comme la commune urbaine de Toamasina fait partie aux zones urbaines, on pourra apporter des explications sur son taux d'accroissement annuel. Grâce à l'adoption de méthode pour réduire le nombre de naissance, notamment en matière de planning familial, le taux d'accroissement annuel de la population dans la commune urbaine de Toamasina est assez satisfaisant, comparé aux autres villes de Madagascar. Il est de l'ordre de 3,3%. Nous savons que la ville de Toamasina attire beaucoup presque la population de toute l'île, grâce à ses opportunités économiques. On assiste à un mouvement migratoire vers Toamasina, d'où on enregistre une croissance significative de la population dans cette commune. Il faut aussi considérer le progrès de la Science en matière de santé, cela réduit sensiblement le taux de mortalité, et par conséquent, a pour effet, l'accroissement de la population de cette commune. D'où leurs besoins évoluent parallèlement à cette situation, notamment en matière d'éducation, emploi, etc.

B- Structure de la population

Tableau V : Répartition de la population résidente par sexe et par âge au milieu de l'année 2009

Groupe d'âge	SEXES				TOTAL	%
	Masculin	%	Féminin	%		
[0-4]	15 024	13,25	14 395	12,08	29 419	12,65
[5-9]	14 403	12,70	14 587	12,24	28 989	12,46
[10-14]	13 934	12,29	14 918	12,52	28 853	12,41
[15-19]	12 224	10,78	14 331	12,02	26 555	11,42
[20-24]	11 796	10,40	13 060	10,96	24 856	10,69
[25-29]	10 742	9,47	11 958	10,03	22 700	9,76
[30-34]	8 497	7,49	9 471	7,95	17 968	7,72
[35-39]	7 594	6,70	7 945	6,67	15 539	6,68
[40-44]	7 010	6,18	6 446	5,41	13 456	5,78
[45-49]	4 868	4,29	4 139	3,47	9 007	3,87
[50-54]	2 877	2,54	2 568	2,15	5 445	2,34
[55-59]	1 697	1,50	1 823	1,53	3 520	1,51
[60-64]	1 117	0,98	1 304	1,09	2 421	1,04
[65-69]	791	0,70	1 025	0,86	1 815	0,78
[70-74]	445	0,39	667	0,56	1 112	0,48
[75-79]	232	0,20	362	0,30	594	0,25
80 et plus	134	0,14	184	0,16	319	0,16
TOTAL	113 385	100	119 183	100	232 568	100

Source : DIR INSTAT TOAMASINA/DDSS- RGPH, projections 2007.

À partir de ce tableau, nous pouvons dire que la population Tamatavienne est jeune, où le sexe féminin majoritaire. Les moins de 20 ans représentent près de la moitié de l'effectif total de la population, soit 48,9%. Chez les moins de 10ans, on enregistre un peu plus d'hommes que de femmes, il est respectivement de 25,95% et 24,32%. Par contre, au delà de 10ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

C- Répartition de la population par ethnie

Tableau VI : Répartition de la population par ethnie

Ethnies	Pourcentage
Betsimisaraka	51,3
Merina	21
Sud-est	7,8
Autres	19,9
TOTAL	100

Source : *Direction régionale de l'INSTAT, Toamasina 2010.*

Le Betsimisaraka représente la majorité de la population dans la ville de Toamasina, avec un pourcentage très élevé de 51,3%. C'est logique d'y observer un nombre important de l'ethnie Betsimisaraka, car la ville de Toamasina est la capitale de cette ethnie. Les autres ethnies représentent 48,7% de la population totale. Nous savons que la ville de Toamasina abrite le plus grand port de Madagascar, d'où le terme de certains : « Toamasina est la capitale du business ». Elle est classée comme seconde grande ville malgache, après Antananarivo. Grâce à ses avantages économiques, les populations des autres régions s'intéressent beaucoup à elle. Parmi les populations venant des autres régions, la partie la plus importante est celle de l'ethnie Merina, avec un pourcentage de 21% et ensuite celles qui viennent de la région du Sud-Est tels que les Antaimoro, les Zafisoro, les Antesaka, les Antefasy, . . . avec 7,8% sur la totalité de la population Tamatavienne.

D- Répartition de la population par espace

Tableau VII : Répartition de la population par arrondissement

Arrondissement	Année									
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Ambodimanga	22558	23310	24080	24867	25687	26535	27410	28315	29403	30214
Anjoma	25949	26814	27700	28605	29549	30524	31531	32571	33692	34756
Ankirihiy	40087	41424	42793	44190	45648	47155	58217	50318	51957	53693
Morarano	37129	38368	39635	40930	42280	43676	48711	46605	47385	49732
Tanambao V	47910	49508	51144	52814	54557	56358	45117	60138	62453	64172

Source : *INSTAT/RGPH, projections 2007.*

On a pu remarquer à partir de ce tableau qu'une augmentation significative de la population est enregistrée dans chaque arrondissement, d'une année à une autre. Une forte concentration de la population vers Ankirihiry et Tanambao V est remarquée, d'où le pourcentage de la population dans ces deux arrondissements est assez élevé, soit 23,08% et 27,59%. La population la plus faible se trouve à Ambodimanga et Anjoma. On pourra apporter des explications sur cette situation à partir de la superficie occupée par chaque arrondissement. Il faut noter qu'on peut faire une extension d'espace, par exemple pour Ankirihiry, car il dispose encore d'espace. Cela attire à la fois les habitants des autres arrondissements et même ceux qui viennent des autres régions.

SECTION III : LES CROYANCES RELIGIEUSES ET L'ÉDUCATION

§1- Les croyances religieuses

Dans la commune urbaine de Toamasina, les religions jouent un rôle important dans l'éducation des enfants.

La majeure partie de la population de cette commune est chrétienne. Ce qui signifie qu'on peut y trouver presque toutes les religions dans notre île, mais à des proportions diverses. La religion la plus dominante c'est la religion Catholique, avec une majorité relative de 48,7%, ensuite, la religion Protestante qui est de l'ordre de 24,5%, Toamasina est aussi la ville où l'on dénombre le plus de fidèles, 12,7% des églises protestantes indépendantes tels que Anglicane, Adventiste. On y remarque aussi la présence de l'Islam. On ne peut pas non plus ignorer la propagation rapide des Sectes qui se trouvent actuellement dans tous les coins de la ville. Même si la population croit en un seul Dieu créateur de notre monde, les coutumes traditionnelles est encore leur place privilégiée, jusqu'à maintenant. La pratique des cultes comme le « Tromba » le justifie.

§2-L'éducation

L'éducation est une des sources de connaissances, elle constitue une forme de richesse humaine pour les pays et la population elle-même. Elle joue donc un rôle très important dans le développement économique et social d'un pays, car elle transmet le savoir faire aux apprenants. D'une manière générale, l'éducation permet l'acquisition des connaissances, des compétences et des qualifications, utiles aux besoins du développement économique et social, un processus qui se déroule dans le temps. En plus, « l'éducation est une source d'acquisition de connaissances, de compétences et de qualifications qui permet à

un individu d'entreprendre des activités économiques et de s'adapter à la vie sociale afin d'assurer sa propre existence et sa croissance continue »¹.

Il est primordial de voir les données concernant la situation de l'éducation pour savoir, par la suite, la situation de la formation des élèves. Dans ce paragraphe, nous allons voir successivement les établissements scolaires dans cette commune, les indicateurs socio-éducationnels, ainsi que l'évolution de l'enseignement.

A- Les établissements scolaires de la commune

Les infrastructures scolaires de Toamasina comprennent les établissements des trois niveaux : niveau I, II, III. On peut les résumer dans le tableau ci-après :

Tableau VIII: Répartition des établissements scolaires dans la CISCO de Toamasina I

Arrondissement	PUBLIC			PRIVEE		
	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau I	Niveau II	Niveau III
Ambodimanga	5	2	0	15	6	2
Anjoma	6	1	0	9	1	1
Ankirihiry	8	1	1	30	7	-
Morarano	3	0	0	22	7	1
Tanambao V	3	1	0	18	11	3
TOTAL	25	5	1	94	32	7

Source : FPE, CISCO de Toamasina I, année 2010.

On peut classer les établissements scolaires dans la ville de Toamasina en deux catégories, dont les écoles publiques et les écoles privées.

En général, les établissements publics sont à la charge de l'Etat. Malgré la difficulté financière de l'Etat pour son bon fonctionnement, certaines dépenses sont supportées par les parents des élèves. En ce qui concerne les établissements privées, ils se divisent en deux types : les écoles privées confessionnelles et les écoles privées non confessionnelles. Le premier type englobe les principales religions dans la commune, tandis que le deuxième type est surtout basé sur la recherche d'un profit maximum où il considère l'éducation comme une activité principale, dont on peut tirer certains avantages.

Dans la ville de Toamasina, on trouve cent dix neuf(119) établissements dans le niveau I ou niveau primaire, trente sept(37) écoles de niveau II et enfin huit(08) pour le troisième et dernier niveau. Pour les trois niveaux I, II et III, le secteur public présente une

¹Becker GARRY et Schultz THEODORE : Education et développement, édition Paris, 1988, page 97.

faible proportion, qui est respectivement de 21% ; 13,51% et 12,50%. Pour celui du secteur privé, il est de l'ordre de 79% ; 86,49% et 87,50%.

Mais si on se réfère à la répartition des établissements publics au niveau de chaque arrondissement, dans la commune, nous pouvons dire qu'il y a une répartition inégale. Pour l'arrondissement d'Ambodimanga qui héberge une faible proportion de la population, il dispose de cinq(05) écoles publiques pour le niveau primaire, alors que Tanambao V dont la proportion de sa population est très importante, elle ne dispose que de trois(03) écoles publiques de niveau I seulement. Pour ceux d'Anjoma, de Morarano et d'Ankirihiy, ils ont respectivement six(06), trois(03) et huit(08) écoles primaires publiques. En ce qui concerne le niveau II ou le CEG, la commune urbaine de Toamasina dispose de cinq, dont deux(02) pour Ambodimanga tandisqu'Anjoma, Tanambao V, Ankirihiy dispose chacun d'un CEG. Morarano se trouve en retard car il ne dispose même pas d'un CEG. Quant au Lycée, on en trouve dans l'arrondissement d'Ankirihiy. Concernant les écoles privées, ils se trouvent presque dans tous les coins de la ville. Nous savons qu'un des objectifs des établissements privés c'est la réalisation de maximum de profit, par conséquent, les responsables cherchent les moyens pour bien installer leurs écoles, on les trouve presque dans tous les endroits les plus peuplés de la ville.

B-Quelques indicateurs socio-éducationnels

Tableau IX: Indicateurs socio-éducationnels de la commune urbaine de Toamasina

Caractéristiques	Toamasina GCU	Ambodi- manga	Anjoma	Mora- rano	Tanam- bao V	Ankiri- hiy
Part de population en%	100,0	13,0	14,9	23,1	21,4	27,6
TBS 6-14ans	90,1	95,4	91,9	84,1	92,2	90,4
Taux d'analphabétisme	18,3	10,8	18,0	28,6	15,5	16,1
Niveau primaire	42,3	32,2	41,6	46,9	42,6	43,5
Niveau secondaire	43,3	53,1	46,5	34,8	44,2	43,1
Niveau supérieur	4,6	9,5	3,4	2,1	4,6	4,7

Source : DIR INSTAT TOAMASINA / DDSS-RGPH /EPM, Toamasina 2010.

À partir de ce tableau, nous avons pu constater un déséquilibre entre chaque arrondissement, en matière d'infrastructure, dans la commune urbaine de Toamasina. En

d'autres termes, le taux de fréquentation scolaire varie d'un Firaisana à un autre. Pour celui de Morarano, sa part de la population est de 23,1%. C'est le record dans la commune urbaine de Toamasina en matière de pourcentage d'individus analphabètes avec un taux de 28,6%. Son taux brut de scolarisation(TBS) est le plus bas, pour les enfants compris entre 6 et 14 ans, soit 84,1%. On a pu remarquer que le niveau primaire y est élevé, avec un taux de 46,9%, mais on y constate une chute en matière d'éducation, lors du passage d'un niveau à un autre niveau. Pour le niveau secondaire et supérieur, elle est d'ordre de 34,8% et 2,1%.

Par contre, Ambodimanga est l'arrondissement le moins peuplé. Comparé aux autres arrondissements, il bénéficie de conditions sociales adaptées. Son TBS est de 95,4%. Ce taux dépasse l'arrondissement de Tanambao V, Anjoma et Ankirihiry, avec un taux respectif de 92,2% ; 91,9% et 90,4%. Devant Tanambao V, Ankirihiry et Anjoma, son taux d'analphabétisme d'Ambodimanga est le plus bas, soit 10,8%. L'effectif des enfants en niveau primaire est très bas, mais au niveau supérieur, on constate un pourcentage conséquent.

§3- Évolution de l'enseignement

Dans ce paragraphe, nous essayons d'analyser, à partir d'un tableau, l'évolution de l'effectif des élèves, puis celle des enseignants, dans la commune urbaine de Toamasina, de 2005 à 2010.

Tableau X: Évolution de l'effectif des élèves par niveau dans la CISCO de Toamasina I

Année scolaire	Effectif niveau I		Effectif niveau II		Effectif niveau III	
	Public	Privée	Public	Privée	Public	Privée
2005-2006	19 174	15 407	8 179	8 245	1 930	2 689
2006-2007	20 149	15 906	9 198	8 410	2 264	2 825
2007-2008	19 136	16 632	9 336	8 719	2 479	2 986
2008-2009	20 019	17 612	10 119	9 160	2 579	3 233
2009-2010	18 957	18 327	10 517	8 854	3 433	3 433

Source : FPE, CISCO de Toamasina I, année 2010.

Nous pouvons conclure, à partir de ce tableau, qu'il y a une augmentation très sensible (sur cinq années scolaires) pour l'enseignement privée, soit 18,95% pour le niveau I, alors qu'il y a une diminution pour l'établissement public. On peut expliquer cette situation par le développement sans cesse des écoles primaires privées, ainsi que le choix des parents

des élèves, dans le souci de former leurs enfants dans les établissements publics. Enfin, on peut supposer aussi que dans le niveau I, presque toutes les familles ont la possibilité de payer les frais de scolarité, car ces derniers sont encore supportables pour la majorité d'entre elles.

En ce qui concerne le niveau II, une augmentation de l'effectif dans le secteur public est remarquée, soit 28,58% contre 7,40% dans le privé, même si le nombre d'établissement dans le niveau II du secteur public reste faible, par rapport au secteur privé (5 contre 32). Ici, il y a déjà un recul des parents, car en niveau II, les charges s'avèrent dur, d'où ils ont recours aux établissements publics.

Enfin, pour le niveau III, l'effectif des élèves dans les établissements publics est très élevé, il est de l'ordre de 77,87%, contre 27,70% seulement pour les établissements privés. Nous savons que dès le niveau II, les parents choisissent déjà les établissements publics. Normalement, l'effectif des élèves dans les établissements publics doit être supérieur à celui du secteur privé, mais à cause des échecs aux examens du BEPC, les élèves ont tendance à laisser les établissements publics, en vue de poursuivre leurs études dans les Lycées privés, car ces derniers accueillent beaucoup d'élèves qui n'ont même pas le diplôme de BEPC.

Mais en comparant l'effectif des élèves d'un niveau à un autre niveau, beaucoup d'élèves inscrits en niveau I n'atteignent pas le niveau supérieur. C'est pareil pour le passage du niveau II au niveau III. L'évolution des effectifs pour chaque année scolaire le justifie. En guise de conclusion, il y a échec dans le système de formation dans la commune urbaine de Toamasina. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation, comme la difficulté financière des parents, l'insuffisance des enseignants, etc.

Tableau XI: Évolution du nombre d'enseignants dans la CISCO de Toamasina I

Année scolaire	Effectif niveau I		Effectif niveau II		Effectif niveau III	
	Public	Privée	Public	Privée	Public	Privée
2005-2006	379	413	183	287	83	123
2006-2007	389	439	194	376	87	173
2007-2008	396	460	209	370	87	150
2008-2009	382	481	213	398	81	152
2009-2010	367	516	224	416	120	143

Source : FPE, CISCO de Toamasina I, année 2010.

Dans la commune urbaine de Toamasina, l'augmentation du nombre d'enseignants est faible. Pour le secteur public, dès l'année scolaire 2005-2006, une diminution de l'effectif des enseignants a été constatée, soit 3,17%. Pour le niveau II et III, une augmentation a été remarquée pour l'année scolaire 2005-2006 à 2009-2010, qui est respectivement de 22,40% et 44,58%. Quant au secteur privé, l'effectif des enseignants subit une croissance pour chaque niveau. Elle est respectivement de 24,94% ; 44,95% et 16,26% pour l'année scolaire considérée.

D'une année à une autre, la population de la commune urbaine de Toamasina augmente, en particulier grâce à ses atouts. On peut dire que l'éducation l'intéresse beaucoup. L'évolution des élèves, pour chaque niveau, d'une année à une autre, le justifie.

CHAPITRE II : CADRE GÉNÉRAL SUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Comme toute autre chose, l'enseignement technique et professionnel a son histoire. Et pendant son histoire, plusieurs modifications peuvent survenir, notamment en termes de structure. Dans ce deuxième chapitre, nous allons voir successivement :

- ✓ l'identification de l'enseignement technique et professionnel ;
- ✓ les différentes phases de restructuration de l'enseignement technique et professionnel ;
- ✓ et les caractéristiques de l'offre de l'enseignement technique et professionnel.

SECTION I : IDENTIFICATION SUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

§1- Historique

À Madagascar, l'enseignement technique et professionnel a été mis en place au début du XIXe siècle. À cette époque, les apprentis des ateliers de formation étaient très recherchés. À la fin du XIXe siècle, l'administration coloniale décide de créer, dans chaque lieu important, une école régionale d'apprentissage industriel et agricole, dotée d'un atelier, et devant mettre l'accent sur l'enseignement des techniques agricoles commerciales et l'industrie légère.

La première République a commencée à fixer les principes généraux d'organisation de la formation technique et professionnelle. Au lendemain de l'ère coloniale, plusieurs types d'institutions d'enseignement technique et professionnel existent, à savoir les centres d'artisanat chargés de former les ouvriers et les artisans du secteur agricole, les centres d'apprentissage préparant les élèves aux brevets industriels et commerciaux et aux baccalauréats techniques.

Au cours de l'histoire de l'éducation à Madagascar, on remarque que plusieurs modifications ont été enregistrées, en ce qui concerne l'histoire de l'enseignement technique et la formation professionnelle.

§2-Définition

D'après l'UNESCO dans la convention concernant l'enseignement technique et professionnel: « l'expression enseignement technique et professionnel désigne toutes les formes et tous les degrés du processus d'éducation où interviennent, outre l'acquisition des

connaissances générales, l'étude des techniques et des sciences connexes et l'acquisition de compétences pratiques, de savoir-faire, d'attitudes et d'éléments de compréhension, en rapport avec les professions pouvant s'exercer dans les différents secteurs de la vie économique et sociale »¹.

§3- Organisation générale

Actuellement, l'organisation générale au sein de l'enseignement technique et de la formation professionnelle est fixée comme suit :

- le Secrétariat d'Etat ;
- la Direction Générale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- les Personnes Responsables des Marchés Publics ;
- les Organismes sous tutelles et rattachés ;
- et les services rattachés.

Les Organismes sous tutelles et rattachés sont :

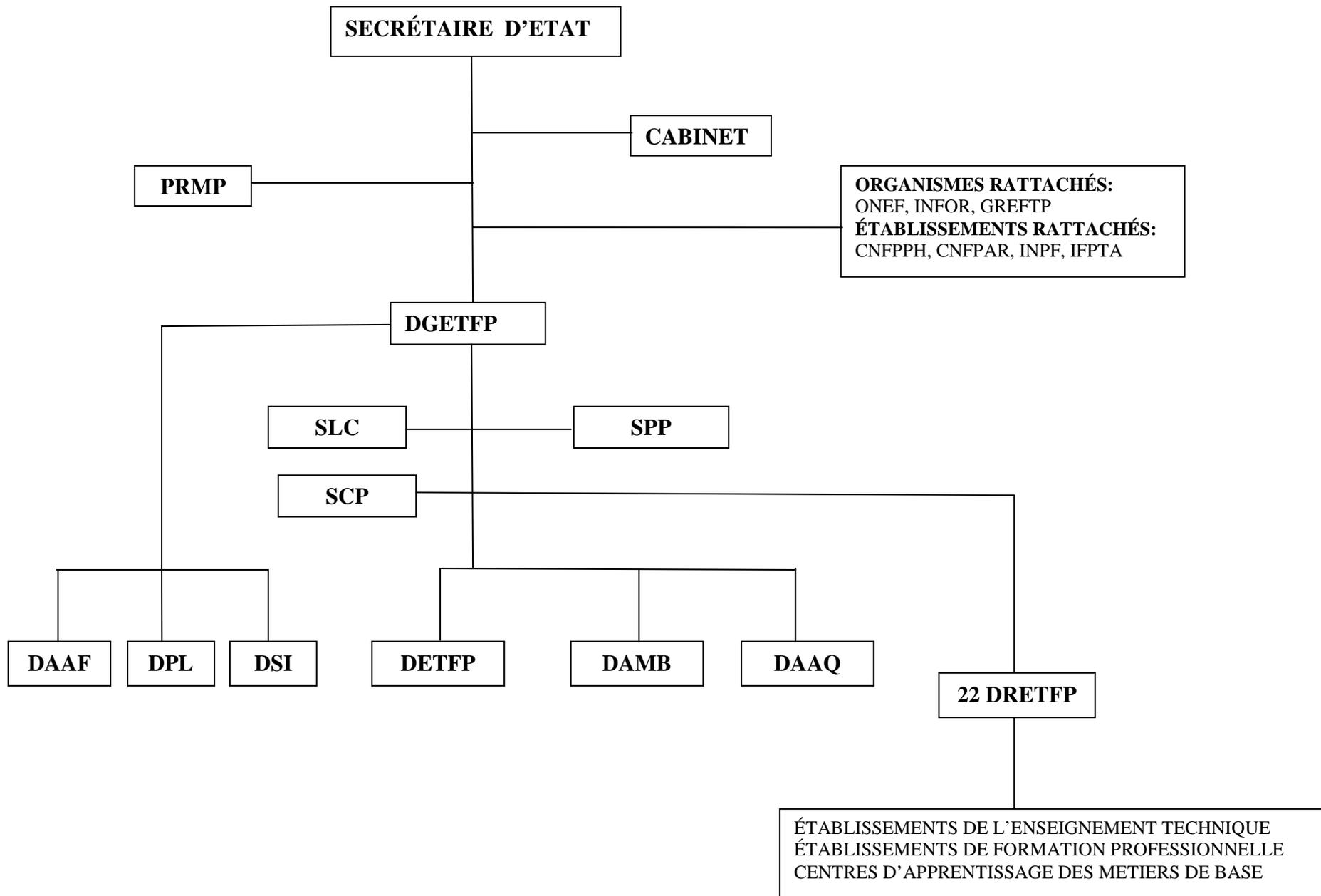
- Observatoire National de l'Emploi et de la Formation(ONEF) ;
- Institut National de Formation des Personnels des Etablissements d'Enseignement Technique et Professionnel(INFor) ;
- Groupements Régionaux des Etablissements Techniques et Professionnels(GREFTP) ;
- Institut National de Promotion Formation(INPF) ;
- Centre National de Formation Professionnelle Artisanale et Rurale(CNFPAR) ;
- Centre National de Formation Professionnelle des Personnes Handicapées(CNFPPH) ;
- Institut de Formation Professionnelle et Technique d'Anosy(IFPTA).

§4- Organigramme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle

Par définition, l'organigramme est la présentation schématique d'une organisation donnée². Comme toute organisation, elle a son propre modèle.

¹ [Http : // portal.unesco.org/fr/ev.php](http://portal.unesco.org/fr/ev.php)-URL : Convention sur l'enseignement technique et professionnel, article premier.

² Modeste Espéra RANDRIAMANANTENA, cours d'initiation à l'organisation, 1ère année gestion, Université de Toamasina, 2004-2005.



Source : DRETFP de Toamasina, année 2010

SECTION II : DIFFÉRENTES PHASES DE RESTRUCTURATION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Depuis la première république jusqu'à ce jour, des modifications des structures de l'enseignement technique et professionnel ont été enregistrées. Cette situation est marquée par différentes phases que nous allons voir dans chaque paragraphe ci-après successivement.

§1- Organisation jusqu' en 1972

Jusqu'en 1972, l'école Professionnelle du Premier Degré(EPPD), le Collège d'Enseignement Technique(CET) et le Lycée Technique ont bénéficié de la formation technique.

A- L'EPPD

Auparavant, presque toutes les sous-préfectures ont eu une EPPD à laquelle est ajouté un atelier scolaire. Par exemple, en ce qui concerne la province de Toamasina, Brickaville, Mahanoro et Mananara-Nord avaient chacune leur EPPD. Les profils exigés pour les candidats étaient les suivants : être titulaire du certificat d'études primaire élémentaire mais non admis en classe de 6^{ème} de l'enseignement général, et aussi ayant au moins un niveau du cours moyen deuxième année(CM2).

À ce moment là, la durée de formation était de trois ans. Elle était sanctionnée par le Certificat d'Etude Professionnelle du Premier Degré(CEPPD). Deux choix pouvaient se présenter, soit travaillé directement en tant qu'artisan, soit être recruté comme ouvrier dans les ateliers du secteur bois ou les entreprises en bâtiment et travaux publics.

B- Le CET

En principe, le CET a été mis en place dans les chefs lieux de province. La formation dispensée comporte deux niveaux. Les études durent trois ans pour ceux du premier niveau. L'admission se fait par voie de concours pour les élèves du niveau de 6^{ème}. En fin de formation, les élèves obtiennent comme diplôme le Certificat d'Aptitude Professionnelle(CAP). En ce qui concerne le second, il est spécialement réservé aux candidats titulaires du CAP. En plus de deux années de formation, les candidats peuvent obtenir le Brevet d'Etude Professionnelle(BEP). Les élèves titulaires du CAP pouvaient être embauchés comme contremaître dans les ateliers du secteur bois. Pour ceux qui ont obtenu le diplôme de

BEP, même s'ils sont recrutés comme artisan, ils sont mieux placés par rapport aux sortants de l'EPPD.

C- Le Lycée Technique

Au début, le LTP a été localisé seulement dans la capitale de Madagascar. Un concours national était organisé pour sélectionner les candidats de province du niveau de la classe de 5^{ème} de l'enseignement général. La durée de la formation était de six ans à l'issue de laquelle, on obtient le diplôme de Baccalauréat Technique. Les bacheliers qui poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur pourront décrocher le Brevet de Technicien Supérieur(BTS). Les élèves ayant le niveau de baccalauréat technique peuvent être recrutés au même rang que ceux qui sont titulaires du BEP, mais ils ont comme avantage le pouvoir d'occuper le poste de chef de chantier ou d'atelier, lors d'une embauche au sein d'une entreprise.

§2-Organisation en 1975

En 1975, une nouvelle organisation a été mise en place, d'où les nouvelles dénominations des établissements que nous allons citer ci-dessous. La durée de formation et le diplôme de fin d'étude ont également subi des modifications. Le but de la nouvelle structure est de minimiser le coût de la formation des élèves, ainsi que l'amélioration de l'organisation du système d'examen.

A- Le Collège Professionnel (CP)

L'EPPD a bénéficié d'une nouvelle dénomination, c'est le Collège Professionnel (CP). Les candidats recrutés avaient le niveau de la classe de 6^{ème}. La durée de formation était de quatre ans. À l'issue de ces longues années, ils pouvaient décrocher le Brevet d'Agent d'Exécution (BAE).

B- Le Lycée Technique

L'ancienne dénomination, Lycée Technique est encore gardée. La modification porte surtout sur la durée de formation et le niveau de recrutement. L'admission se faisait par voie de concours, en particulier pour les candidats de la classe de 3^{ème}, la formation dure quatre ans. Cette formation débouche sur le Baccalauréat Technique.

§3- Organisation en 1976

Les dénominations citées précédemment n'ont subi aucune modification. Des changements ont été opérés au niveau de la durée de formation et du niveau de recrutement, à l'exception du CP.

Les candidats recrutés au Collège Technique avaient le niveau de la classe de 4^{ème}. Cela leur permet d'obtenir le Baccalauréat Technique, après une formation de trois ans. Les élèves du CP titulaires du BAE pouvaient bénéficier d'une formation leur permettant d'accéder à la 2^{ème} année du Collège Technique.

L'admission au Lycée Technique se fait, en principe, par voie de concours. Le candidat doit être titulaire du Certificat de Fin d'Etude du Premier Cycle de l'Enseignement Secondaire(CFEPCES). Grâce à ce diplôme, il peut, s'il le désire, participer au concours d'entrée en T10 au Lycée d'enseignement général. Pour la durée de formation, elle est de l'ordre de trois ans, permettant aux élèves d'obtenir le Baccalauréat Technique.

Suite à la nouvelle politique axée sur la démocratisation, la décentralisation et la malgachisation, une modification a été entreprise, en matière d'éducation dans notre pays. La démocratisation s'imposait parce que :

- la plupart des établissements d'enseignement technique et supérieur étaient concentrés à Antananarivo ;
- la création d'enseignement technique et professionnel dans les provinces favorisait le développement de celles-ci, et contribuait à la consolidation de l'unité nationale.

Cette politique est justifiée, d'une part, par le décret 76/240 du 05 Avril 1976, visant la création des Lycées Techniques dans les provinces, et d'autre part, par la ratification de la loi 78/040 du 29 juillet 1978, relative au statut général de l'éducation à Madagascar et de ses décrets et de ses arrêtés d'application.

À partir de là, l'enseignement technique et professionnel comprend trois types d'établissements, à savoir :

- Formation Professionnelle I(FP1) ou TEFISO I ;
- Formation Professionnelle II(FPII) ou TEFISO II ;
- Sekoly Ambaratonga Faharoa Manokana Teknika (SAMFT).

A- Formation Professionnelle I (FP1) ou TEFISO I

Cet établissement succède au CP. Une modification a été effectuée concernant la durée de la formation et le diplôme délivré. En ce qui concerne le niveau de recrutement, il

reste inchangé. À la fin de la formation de deux ans, les élèves recrutés au niveau de la classe de 6^{ème} pourront obtenir le Certificat de Formation Professionnelle I(CFP1).

B- Formation Professionnelle II(FPII) ou TEFISO II

Ce type d'enseignement remplace le Collège Technique où le recrutement était réservé aux candidats du niveau de la classe de 3^{ème}. À l'issue de deux ans de formation, les candidats peuvent obtenir le Certificat de Formation Professionnelle II(CFP2).

C- Sekoly Ambaratonga Faharoa Manokana Teknika (SAMFT)

C'est la nouvelle dénomination du Collège Technique, les élèves recrutés ont le niveau de la classe de 3^{ème}. La différence se pose surtout sur la durée de la formation ainsi que le diplôme obtenu. Pour les candidats du SAMFT, ils peuvent se présenter au BT à la fin de la 2^{ème} année d'étude, et au Baccalauréat Technique en 3^{ème} année.

En ce qui concerne le LT, aucune modification n'a été signalée.

§4- Organisation à partir de 1992

Malgré la faiblesse du système et l'organisation en vue d'assurer le terme : « formation-emploi », et dans le souci de placer l'enseignement technique et professionnel au service de l'économie et du développement, à partir de cette année, le Gouvernement adopte une nouvelle forme de structure. À partir de cette décision, l'enseignement technique et professionnel est dirigé par la Direction de l'Enseignement Technique et Professionnel(DETP). Ce dernier a été sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale, et fut placé directement sous l'autorité de la primature, par la création de la Délégation Générale du Gouvernement chargée de l'enseignement technique et de la formation professionnelle(DGGETFP). Durant cette période, la transformation de cette délégation donne naissance au Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle(METFP). Sa compétence est axée d'abord, sur la formation initiale jusqu'à la formation continue et qualifiante.

En cette même période, en vue de développer l'enseignement technique et de la formation professionnelle, de nouvelles modifications ont été entreprises, telles que la mise en place du Conseil National de la Formation Technique et Professionnelle(CNFTP) dont la principale mission est d'organiser ou de préparer une nouvelle politique de formation pour que celle-ci puisse correspondre aux besoins du marché du travail, et de pratiquer une bonne

gestion des ressources nécessaires, dans le but de promouvoir la formation professionnelle. Ensuite, l'observatoire national des compétences pour l'emploi, dont la mission est d'améliorer les systèmes d'information concernant les besoins et l'évolution du marché de l'emploi. Et enfin, le centre de ressource du personnel des établissements d'enseignement technique et professionnel qui est chargé d'actualiser le savoir-faire des enseignants au sein de l'enseignement technique et professionnel. Ainsi, une nouvelle structure de gestion est appliquée, c'est le système de la décentralisation. À partir de ce système, toutes les Directions Interrégionales sont dotées d'autonomie financière.

L'objet de la réforme est surtout axé sur l'organisation de la formation. Pour le secteur public, deux types d'établissement assurent l'enseignement technique et la formation professionnelle, à savoir les Centres de Formation Professionnelle (CFP) et les LTP. Le décret 97-1356 a restructuré les attributions de ces établissements, visant principalement l'orientation générale de l'enseignement technique et la formation professionnelle. Ce décret fixe de nouvelles dispositions mais reste théorique.

En vue de promouvoir les besoins de formation au niveau de chaque région, des associations regroupant les employeurs, les producteurs des diverses associations appelées Association Régionale Interprofessionnelle pour le développement de la formation professionnelle ont été créées. Le but principal de la création est de favoriser l'évolution des besoins de formation au niveau de chaque région. Pour démontrer l'efficacité de ceux-ci, les établissements d'enseignement technique et professionnel privés, dotés de l'autonomie de gestion administrative et financière, ont été mis en place. Grâce à la mise en place d'une caisse unique, des formations modulaires plus adaptées aux besoins locaux ont été adoptées. L'accord du METFP sur la création de l'Office National de l'enseignement technique et la formation professionnelle privée, en janvier 2000, justifie l'importance de leur formation dans diverses régions. Elle sera chargée de réguler et de contrôler les établissements privés.

En 2002, une nouvelle procédure particulière sur l'organisation des examens est établie par le Gouvernement. Ceci est dû au mouvement des élèves dans la branche technique de Madagascar. En 2004, le décret n°2004-01 du 05 janvier 2004 précise que l'enseignement technique est placé sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique(MENRS).

§5- Organisation en 2009

De nos jours, plus précisément en cette période de la transition, les dirigeants ont procédé à une modification au niveau de l'organisation générale de l'enseignement technique

et de la formation professionnelle. Le décret n° 2009-1217 du 08 septembre 2009 qui fixe les attributions du Secrétaire d'Etat à l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Il est rattaché directement à la Primature. Il a pour rôle d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de l'enseignement technique et de formation professionnelle. En ce moment, il formule et définit les orientations, les priorités, les engagements sociopolitiques visant à assurer une réponse appropriée aux besoins en formation engendrés par les changements dans les activités économiques et la demande de qualification professionnelle. Il est notamment chargé de :

- ✓ favoriser la participation du monde professionnel dans la définition, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'enseignement technique et de formation professionnelle ;
- ✓ préparer et former les ressources humaines du pays, en assurant une meilleure adaptation de la formation à l'emploi, suivant les besoins qualitatifs et quantitatifs à court, moyen et long terme du développement économique, tant au niveau national que régional ;
- ✓ contribuer à la promotion de l'emploi ;
- ✓ soutenir la politique de la valorisation des ressources humaines dans les secteurs de production.

Ainsi, il y a une séparation du responsable chargé de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et celle de l'enseignement général, d'où la mise en place des Directions Régionales de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, presque dans toutes les régions où on trouve des enseignements techniques.

Ces derniers assurent, respectivement, la coordination des activités des établissements publics et privés techniques, au niveau des régions. À ce titre, il a autorité sur les services relevant de sa compétence :

- service de Coordination des Établissements ;
- service des Affaires Administratives et Financières ;
- service des Examens et de Scolarité ;
- service de l'Ingénierie de Formation Professionnelle.

SECTION III : CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE DE

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

En ce qui concerne l'enseignement technique et professionnel, on peut distinguer deux secteurs, à savoir le secteur public et le secteur privé. Ces deux secteurs ont chacun sa spécialisation.

§1- Le secteur public

Le secteur public compte deux établissements dont le CFP et le LTP. Pour le premier, il se spécialise en habillement, dans la filière coupe et couture. Il forme uniquement les jeunes filles préparant le diplôme de Brevet d'Etude Professionnelle(BEP) ; la formation dure trois ans. Chaque année, le CFP accueille en moyenne 140 élèves.

§2- Le secteur privé

Dans la commune urbaine de Toamasina, par rapport au secteur public, le secteur privé tient une place prépondérante dans l'enseignement technique et professionnel. On peut dire que le développement de la demande d'enseignement technique est dû au secteur privé. En d'autres termes, l'établissement technique privé tient une place prépondérante. Malgré leur prédominance, la plupart d'entre eux ne sont pas encore agréés par l'Etat. Notons que la majorité d'entre eux ont été créés après 1990, au cours duquel les élèves s'y sont beaucoup intéressés. L'augmentation de leur effectif dans ce type le justifie.

§3- Spécialisation dans l'enseignement technique et professionnel

Compte tenu de la demande assez importante chaque année, une faiblesse de la diversification a été constatée. Dans la commune urbaine de Toamasina, parmi la totalité des établissements, 93% dispensent deux ou trois spécialités. Ce qui signifie que 7% seulement offrent trois spécialités ou plus. Devant l'augmentation remarquable de la demande, cette faiblesse de la spécialisation rend inefficace le système de formation dans l'enseignement technique et professionnel. La majorité des centres de formation technique et professionnelle sont focalisés sur la filière coupe et couture, coiffure, alors que d'autres filières très intéressantes par rapport à la demande de travail ne sont pas encore entièrement exploitées, par exemple, la filière agricole, l'installation sanitaire. Or, le CFP n'œuvre pas dans ce domaine.

Nous avons vu dans le deuxième chapitre de notre travail que plusieurs modifications ont ponctué l'histoire de l'enseignement technique et professionnel à Madagascar. Dans la commune urbaine de Toamasina, l'offre n'est pas seulement dispensée par l'Etat c'est-à-dire par le secteur public, mais le secteur privé tient aussi une place importante. Ainsi, nous allons passer enfin au troisième et dernier chapitre de la première partie, intitulé renseignements généraux sur le LTP de Toamasina.

CHAPITRE III : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE LTP DE TOAMASINA

Le troisième chapitre de notre travail nous donne des informations sur le LTP de Toamasina, notamment sa présentation qui contient sa localisation, ainsi que les procédures pour y accéder, ensuite, les caractéristiques des élèves et des enseignants, et finalement sa capacité d'accueil.

SECTION I : PRÉSENTATION DU LTP DE TOAMASINA

Cette section comporte six paragraphes. Il nous présente :

- le lieu où se trouve le LTP de Toamasina ;
- les conditions d'accès, la durée de formation et le recrutement des candidats intéressés ;
- le type de formation dispensé ;
- les diplômes préparés au LTP ;
- ses programmes.

§1- Localisation

Le LTP de Toamasina se trouve dans l'arrondissement de Tanambao V, à 150 mètres du bureau du firaisana. Il a une superficie de mille cinq cent mètres carrés (1500 m²).

Il est délimité :

- au Nord, par le Collège d'Enseignement Général(CEG) RADAMA ;
- au Sud, par le Boulevard de la Marne ;
- à l'Est, par la rue Poens ;
- et à l'Ouest, par la rue Radama Ier.

Son plan est renvoyé dans l'annexe II¹.

§2-Durée de formation, condition d'accès et recrutement des élèves

Le LTP de Toamasina accepte l'entrée, non seulement des élèves originaire de la commune urbaine de Toamasina, mais aussi des élèves en provenance des autres Districts qui préfèrent continuer leurs études à Toamasina.

Auparavant, au niveau du recrutement, les candidats devaient avoir un niveau d'étude de la classe de 6^{ème}. Actuellement, une nouvelle condition établit le niveau minimal de recrutement à la classe de 3^{ème}.

¹Annexe II : Plan du LTP de Toamasina, page 90.

En ce qui concerne la durée de formation qui était de six ans au début, elle est réduite à seulement trois ans. Le but principal de ces modifications est, d'une part, le souci de former des élèves qui vont poursuivre leurs études supérieures, et d'autre part, la limite du budget allouée au LTP ou encore la réduction des coûts de formation, car le crédit alloué au fonctionnement du LTP n'est pas suffisant.

Ainsi, pour être élève au LTP de Toamasina, les candidats doivent avoir au moins un niveau d'étude de la classe de 3^{ème} et être admis au concours d'entrée en première année. Les candidats ont le choix entre deux options, à savoir la Formation Professionnelle Initiale(FPI) et la Formation en Technologie Générale(FTG), et à l'intérieur de ces options, ils doivent également choisir deux filières. Les formateurs leur conseillent de suivre le second choix si leurs notes ne leur permettent pas d'être retenus pour le premier choix. Mais si le nombre d'élèves admis dans ce second choix est atteint, les formateurs vont le convaincre de prendre une nouvelle filière alors que cette dernière ne correspond même pas à leur propre choix. Il appartient donc à l'intéressé de s'efforcer de poursuivre ses études dans une filière qui ne lui plaît pas. Certains candidats confrontés à cette même situation, vont poursuivre l'enseignement général. Pour ceux qui viennent de familles aisées, ils vont suivre la filière de leur propre choix dans un établissement technique privé.

§3-Type de formation dispensé au LTP de Toamasina

Le LTP de Toamasina offre trois types de formation :

- la Formation Professionnelle Initiale (FPI) ;
- la Formation en Technologie Générale (FTG) ;
- et la Formation Professionnelle Qualifiante (FPQ).

A- La FPI

Le but de ce type de formation est de préparer les élèves qui vont intégrer, à la suite de leur formation, le marché du travail, ou créer leurs propres entreprises.

Il existe huit filières au choix dont :

- ✓ Chef d'Equipe de Chantier(CEC) ;
- ✓ Menuiserie Bois(MB) ;
- ✓ Structure Métallique(SM) ;
- ✓ Mécanique Automobile(MA) ;
- ✓ Electrotechnicien Industriel(EI) ;

- ✓ Mécanique Générale(MG) ;
- ✓ Comptabilité (G2);
- ✓ et Secrétariat (G1).

Après trois ans de formation, les élèves ayant suivi ces filières pourront appliquer dans leur vie quotidienne ce qu'ils ont appris en classe. En d'autres termes, ils peuvent utiliser ce que la formation leur prodiguée. C'est pour cela que la base de leur formation n'est pas tout simplement de la théorie mais aussi et surtout de la pratique. D'ailleurs, pour s'inscrire en FPI, les candidats doivent être âgés d'au moins quinze ans. La raison de cette condition est que les matériels qu'ils utilisent, exigent une bonne capacité physique.

B- La FTG

Ce type de formation a pour but de préparer les élèves à continuer leurs études dans l'enseignement supérieur. C'est donc une formation de haut niveau. Leurs études sont basées uniquement sur la théorie.

Les filières existantes en FTG sont :

- ✓ Génie civil ;
- ✓ Industriel ;
- ✓ et tertiaire.

C- La FPQ

Elle est réservée aux personnes ayant déjà exercé un métier, mais qui veulent avoir des compléments de compétences pour obtenir un autre ou un nouvel emploi. Ce type de formation dure six mois. À cause de l'insuffisance de l'effectif des intéressés et les ressources financières très limitées allouées à cette formation, elle a fermé ses portes depuis dix ans.

§4- Les diplômes préparés au LTP

Le principal objectif du Lycée Technique est la préparation des élèves pour obtenir le diplôme de Baccalauréat Technique. Au début, les candidats du LTP ont préparé le Brevet Technique (BT), le Brevet d'Agent d'Exécution (BAE) et le Baccalauréat Technique. Mais suite à une nouvelle forme de structure, depuis 2003, deux types de baccalauréat existent, dont le baccalauréat technologique pour le FTG et baccalauréat professionnel pour le FPI, et le Brevet d' Etude Professionnelle (BEP). Ce dernier remplace le BAE et le BT.

Les principaux bénéficiaires du BEP sont les élèves de la FPI avec une préparation en trois ans, en même temps que le baccalauréat. Pour obtenir le BEP, il y a trois sortes

d'épreuves, à savoir : d'abord les épreuves d'évaluation finale, ensuite, les épreuves de contrôle continu, et enfin, une épreuve concernant l'Education Physique et Sportive (EPS). Cette épreuve est facultative, mais permet de bénéficier d'un point allant de 0 à 5. Si le candidat obtient une moyenne générale supérieur ou égale à dix sur vingt, sans note éliminatoire, il est déclaré admis.

§5- Les programmes du LTP

Chaque année, le calendrier de la formation technique et professionnelle est fixé par une décision gouvernementale. On y mentionne la rentrée scolaire, les périodes de vacances et les dates aux examens.

Tous les représentants de tous les Ministères ou Services employeurs des entreprises, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les établissements de formation ainsi que les représentants des différentes directions concernées par la formation technique et professionnelle, au cours des commissions nationales et interrégionales, en vue de l'élaboration des programmes se mettent d'accord. En ce moment là, les programmes de formation se font par spécialité et par type de formation, suivant un arrêté commun.

Avoir de très près, l'enseignement technique adopte un programme basé sur la théorie et la pratique. En ce qui concerne le FTG, parmi les 34 heures de cours hebdomadaire, en 3^{ème} année, 26 heures sont réservées aux matières d'enseignement général et le reste à l'enseignement technique. Pour la FPI, les 39 heures de cours hebdomadaire se répartissent comme suit : 12 heures pour les matières d'enseignement général, 23 heures de matière d'enseignement technique et le reste est réservé aux travaux pratiques. Tout cela signifie que les élèves du Lycée Technique sont préparés à poursuivre une formation dans l'enseignement générale où les élèves ne sont pas orientés vers la vie professionnelle. À cause de cela, les élèves du Lycée Technique courent un risque devant le marché du travail, car leur formation est plus théorique que pratique.

Pour pouvoir transmettre le message aux jeunes élèves d'une façon plus claire, les enseignants utilisent parfois la langue maternelle, alors que le Français est la langue officielle utilisée dans l'enseignement, à Madagascar. Cela pose des problèmes aux élèves en ce qui concerne la dénomination internationale des équipements et des techniques.

SECTION II : CARACTÉRISTIQUES SUR LES ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS DU LTP

§1- Situation de l'effectif des élèves

Le nombre de candidats qui s'est présenté au concours d'entrée en 1^{ère} année au LTP de Toamasina varie d'une année scolaire à une autre. Au titre de l'année scolaire 2010-2011, le nombre de candidats qui s'est présenté au concours d'entrée en première année était de 1300 élèves. Mais à cause de l'insuffisance de salle de classe, de matériels, de moyens financiers et de formateurs, le LTP ne peut accueillir que 440 élèves, y compris les transferts et les redoublants. Malgré cette situation, certains élèves sortants du LTP figurent parmi les meilleurs élèves de la commune ou de la province, ils occupent une place honorable dans les universités de Madagascar.

Le tableau suivant résume l'évolution de l'effectif des élèves du LTP de Toamasina de la 1^{ère} année jusqu'à la 3^{ème} année.

Tableau XII: Evolution de l'effectif des élèves

Année scolaire	Niveau			Total	Taux d'accroissement annuel
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année		
2008-2009	453	339	351	1143	-
2009-2010	445	392	341	1178	3,06
2010-2011	440	412	353	1211	2,80

Source : LTP de Toamasina, année 2010.

Ce tableau montre que l'effectif des élèves du LTP de Toamasina a diminué d'une année scolaire à une autre, surtout pour les nouveaux entrants dans le LTP de Toamasina. On peut expliquer cette situation par l'insuffisance de salle de classe et même par l'impossibilité de recruter de nouveaux enseignants. Normalement, l'augmentation de l'effectif des élèves doit correspondre avec l'augmentation de la capacité d'accueil. En résumé, la demande assez importante au LTP de Toamasina nécessite la construction de nouvelles salles de classe, l'acquisition de nouveaux équipements et le recrutement de nouveaux enseignants. Cette situation exige qu'on y affecte certaines ressources. La loi de l'offre et de la demande joue aussi en matière d'emploi, car si on produit plus de diplômés c'est-à-dire de la demande de

travail devant la stabilité de l'offre d'emploi, cela augmente le nombre de chômeurs dans la commune urbaine de Toamasina et même au niveau national.

Tableau XIII: Évolution de l'effectif des élèves par spécialité

Type de formation	2008-2009	2009-2010	2010-2011
CEC	178	180	170
MB	76	68	78
SM	97	88	84
EI	92	101	103
MA	94	102	103
MG	83	94	99
G2	232	234	255
G1	66	60	57
Génie civil	69	82	78
Industriel	76	75	64
Tertiaire	80	94	120
TOTAL	1 143	1 178	1 211

Source : LTP de Toamasina, année 2010.

On remarque à partir de ce tableau que la filière comptabilité et le CEC intéresse beaucoup les élèves qui suivent leur formation académique au LTP de Toamasina. À partir des enquêtes que nous avons effectuées, le taux de participation des filles à l'enseignement technique et professionnel est faible comparé aux jeunes garçons. C'est la caractéristique de la plupart des pays en voie de développement dont Madagascar fait partie. Dans l'enseignement technique et professionnel, on remarque que la filière choisie dépend du sexe de l'intéressé. Pour les jeunes filles, elles préfèrent plutôt sur le tertiaire, secrétariat et comptabilité. Quant aux jeunes garçons, leur proportion dans le secteur Génie civil est très forte. Si on se réfère à l'année scolaire 2010-2011 pour expliquer leur orientation en fonction de leur sexe, les jeunes filles qui choisissent des filières de type tertiaire, et industriel sont respectivement de l'ordre de 74,6%, et 3%.

En ce qui concerne la filière industrielle, elle était autrefois réservée au sexe masculin ; jusqu'à maintenant, cette tendance est encore gardée.

§2- Le personnel non enseignant

Le succès ou la qualité d'une formation ne dépend pas tout simplement des élèves, des enseignants, des parents, des écoles... mais il repose également sur le personnel non enseignant, qui travaille au même titre que les enseignants.

D'une façon générale, le secteur public Malgache est caractérisé par une forte utilisation de personnel non titulaire. Quant au LTP de Toamasina, au titre de l'année scolaire 2009-2010, leur effectif est de vingt cinq(25). En effet, ce nombre représente 33,78% sur la totalité des enseignants du Lycée.

§3- Le personnel enseignant

A- Évolution de l'effectif des enseignants

Le tableau ci-après nous montre l'évolution de l'effectif des enseignants au sein du LTP de Toamasina.

Tableau XIV: Évolution de l'effectif des enseignants

Année scolaire	Effectif
2005-2006	69
2006-2007	73
2007-2008	71
2008-2009	68
2009-2010	74

Source : LTP de Toamasina, année 2010.

Pour l'année scolaire 2009-2010, le LTP de Toamasina emploie soixante quatorze(74) enseignants. Si on le compare à l'année scolaire 2005-2006, une augmentation de 7,25% est constatée sur 5 ans. En général, au LTP de Toamasina, on peut dire que l'augmentation de l'effectif des enseignants est plus ou moins identique à l'augmentation de celui des élèves. Mais cela ne signifie pas que les enseignants sont en nombre suffisant par rapport au nombre des élèves et des matières enseignées pour chaque niveau. Compte tenu des

matières enseignées, du type de formation, du volume horaire hebdomadaire pour chaque enseignant, ainsi que la répartition des élèves par filière et par niveau, leur taux d'encadrement n'est pas encore satisfaisant.

B- Renseignement sur les enseignants

Les caractéristiques individuelles des enseignants reposent surtout sur les différents aspects qui leur sont propres et qui risquent d'avoir un impact sur les résultats scolaires des élèves et sur leur travail.

1- L'âge des enseignants

L'âge des enseignants permet de prévoir, d'une part, les forces physiques dont ils disposent et, d'autre part, leurs expériences et leurs acquis professionnels en matière d'éducation. Par conséquent, cela joue un rôle très important. Le tableau suivant répartit l'âge des enseignants au LTP de Toamasina.

Tableau XV: Répartition des enseignants selon leur âge

Age moyen	Nombre	Pourcentage
[25-40]	8	10,81
[40-45]	14	18,92
[45-50]	16	21,62
[50-55]	20	27,02
[55-60]	14	18,92
60 et plus	2	2,71

Source : LTP de Toamasina, année 2010.

À partir de ce tableau, nous pouvons dire que l'âge des enseignants au LTP de Toamasina se situe entre vingt six(26) et soixante trois(63) ans. Dans l'ensemble, 48,65% des enseignants ont plus de 50 ans et 2,71% ont moins de 60 ans. Cela signifie qu'ils sont expérimentés en matière, mais ils sont vieux. Normalement, ceux qui ont 60 ans devraient partir à la retraite, mais faute de relève, ils restent toujours, car les responsables désirent qu'ils assurent leur fonction, au lieu de recruter de nouveaux employés. D'ailleurs, 51,35% sont des

jeunes, alors les parents des élèves expriment une certaine crainte à leur égard et ils s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants. Alors qu'à notre avis, le vieillissement des enseignants a des impacts négatifs sur le bon fonctionnement du système de formation, s'ils ne bénéficient pas d'une nouvelle formation.

2- L'appartenance sexuelle des formateurs

C'est un des éléments très important si on parle de l'éducation. La différence de sexe entre les formateurs pourra avoir des effets sur les résultats des élèves, qu'ils soient des formateurs hommes ou femmes. En ce qui concerne l'enseignant du sexe masculin, grâce à sa force physique dû à son jeune âge, il a une réelle influence sur ses élèves, en particulier auprès des jeunes filles. Quant à l'enseignante, grâce à son caractère particulier, notamment la connaissance parfaite des enfants et des jeunes, elle aura beaucoup d'influence sur eux. Même dans une famille, elle est plus proche des enfants. On peut ainsi dire que son caractère lui permet d'étudier la psychologie des enfants en général, en particulier à Madagascar. On pourra donc prévoir, à partir de cette tendance, qu'en matière de transmission de compétences et des acquis professionnels, les femmes sont beaucoup efficaces que les hommes.

Nous constatons à partir du tableau ci-après que la proportion des enseignants de sexe masculin est plus importante comparée à celle du sexe féminin. On peut expliquer ce fait de la manière suivante : auparavant, très peu de jeunes filles s'inscrivaient à l'enseignement technique et professionnel, c'est la raison pour laquelle il est rare de trouver des femmes possédantes des qualifications dans certains domaines comme la mécanique, la menuiserie.

Tableau XVI: Répartition des enseignants selon leur sexe

Genre	Homme		Femme	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Effectif	49	66,22	25	33,78

Source : *LTP de Toamasina, année 2010.*

À partir de ce tableau, nous pouvons dire que les enseignants de sexe masculin sont beaucoup plus nombreux que ceux du sexe féminin, soit 66,22% pour les hommes, contre 33,78 pour les femmes. On remarque que les femmes enseignent des matières d'enseignement général comme la Philosophie, l'Anglais,... ou des matières dans l'option Secrétariat, mais rarement des matières techniques.

3- Qualification des formateurs

La qualification des formateurs joue un rôle très important dans la réussite de la formation et de l'apprentissage des élèves. On peut la mesurer à partir de leurs diplômes. Il est donc nécessaire de voir les différents diplômes dont disposent les enseignants au LTP de Toamasina. Nous pourrions le voir dans le tableau ci-après :

Tableau XVII: Répartition des formateurs selon leur diplôme le plus élevé

Diplômes	Effectif	Pourcentage
DEA	1	1,35
Ingénieur	3	4,06
CAPEN	11	14,86
Maitrise	6	8,11
Licence	28	37,84
CAE/CET	9	12,16
BTS	4	5,40
BACC	5	6,76
BT	1	1,35
CAP	6	8,11
TOTAL	74	100

Source : LTP de Toamasina, année 2010.

Pour pouvoir enseigner au Lycée, un enseignant doit avoir au moins le diplôme de Licence ou son équivalent, autrement dit BAC+3. Or, ce tableau montre que 33,78% des enseignants n'ont même pas ce diplôme requis. 9,46 % d'entre eux n'ont même pas le diplôme de Baccalauréat. Pourtant, seulement 66% des enseignants remplissent le critère principal pour pouvoir transmettre leur savoir aux élèves du Lycée. Et dans ce pourcentage, la plupart d'entre eux sont spécialisés dans les matières d'enseignement général comme la Mathématique, l'Anglais, ... Alors que ceux qui n'ont pas les diplômes requis sont spécialisés dans les matières techniques grâce à leur spécialité comme l'électricité, la structure métallique, la mécanique générale, le secrétariat, l'ouvrage bois, la maintenance automobile ou le bâtiment. Notons toujours que la base de l'enseignement technique, surtout en FPI sont les matières techniques que nous avons citées ci-dessus.

Normalement, la base de l'enseignement technique doit être enseignée par des enseignants qui disposent du diplôme le plus élevé.

Ainsi, le mauvais résultat des élèves a une relation directe avec le niveau de certains enseignants.

4- Ancienneté dans le service de l'enseignement

L'ancienneté dans le service de l'enseignement est une variable très significative puisque, plus les enseignants ont exercé longtemps dans ce service, plus ils sont expérimentés. L'expérience est le résultat de la présence prolongée à un poste, qui permet la bonne maîtrise d'un domaine. Le tableau suivant représente l'ancienneté des formateurs au LTP de Toamasina.

Tableau XVIII: Répartition des formateurs selon l'ancienneté dans le service de l'enseignement

Nombre d'année dans le poste d'enseignant	Effectif	Pourcentage
[0-5]	20	27,03
[5-10]	15	20,27
[10-15]	7	9,46
[15-20]	12	16,22
[20-25]	10	13,51
[25-30]	9	12,16
30 et plus	1	1,35
TOTAL	74	100

Source : LTP de Toamasina, année 2010.

La variation du nombre d'année dans le poste d'enseignant se situe entre un à trente ans. Nous pouvons calculer à partir de ce tableau que le nombre moyen d'année dans le service de l'enseignement est de treize ans, cela signifie que la majorité des enseignants sont expérimentés. Nous savons que l'enseignement technique évolue avec le temps. Si les anciens enseignants ne reçoivent régulièrement pas de formation, ils risquent d'être dépassés par les événements. Cela risque, par la suite, d'avoir des répercussions fâcheuses sur le transfert des compétences aux élèves.

5- *Statut professionnel de l'enseignant*

Tableau XIX: Répartition des enseignants selon leur statut professionnel

Statut professionnel	Nombre	Pourcentage
Titulaire	54	72,97
Contractuel	3	4,05
Vacataire	17	22,98
TOTAL	74	100

Source : LTP de Toamasina, année 2010.

Comme le LTP de Toamasina est un établissement public c'est-à-dire financé en grande partie par l'Etat, tous les enseignants devraient être normalement titulaires d'un diplôme reconnu par le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique et à la fois par le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales. Alors que le tableau ci-dessus nous montre que les enseignants vacataires ou contractuels constituent les 27,03% du total des enseignants de ce Lycée. C'est l'impact du Programme d'Ajustement Structurel qui limite le nombre des fonctionnaires c'est-à-dire les charges directes de l'Etat mais cela est aussi dû à l'insuffisance des enseignants dans certaines spécialités. En plus, la rémunération dans la fonction publique est jugée dérisoire. Par conséquent, certains diplômés s'orientent vers les sociétés privés pour pouvoir bénéficier d'une rémunération décente.

SECTION III : CAPACITÉ D'ACCEUIL DU LTP DE TOAMASINA

La capacité d'accueil permet d'avoir des renseignements sur les salles de classe et les équipements. L'insuffisance des équipements ou leurs mauvais états pourrait avoir une influence sur la connaissance des élèves et sur les conditions d'apprentissage.

§1- Renseignements sur les infrastructures

Le tableau suivant résume le nombre de salles de classe au LTP de Toamasina

Tableau XX: Capacité d'accueil des salles de classe

Salles de classe utilisée		Salles de classe non utilisée		Salles de classe utilisée	
Nombre	Total de Capacité d'accueil	Nombre	Total de Capacité d'accueil	Nombre	Total de Capacité d'accueil
24	1211	-	-	24	1211

Source : LTP de Toamasina, année 2010.

Les salles de classe peuvent accueillir en moyenne sept cent cinquante(750) élèves, malgré l'insuffisance d'infrastructures, l'effectif des élèves du LTP de Toamasina atteignent jusqu'à 1211 élèves, à cause de l'affluence des élèves voulant suivre cette formation c'est-à-dire l'offre ne pourra pas satisfaire la demande. Autrement dit, les salles de classe sont insuffisantes face à l'augmentation sans cesse des élèves, chaque année. Cette situation est loin d'être idéale pour la formation des élèves. Il est donc nécessaire d'augmenter le nombre de salles de classe.

§2- Les équipements

Dans la formation technique et professionnelle, les équipements ont une place privilégiée, car ils permettent aux élèves de valoriser leur connaissance théorique dans la pratique.

Notons que la plupart des matériels au LTP de Toamasina date de l'ouverture de l'atelier ou du Lycée. Parmi ces matériels, certains sont amortis et d'autres hors d'usage.

L'usage de matériels déjà amortis, ainsi que l'insuffisance d'équipements contribuent aux mauvais résultats des élèves. De ce fait, les enseignants ont du mal à dispenser efficacement leurs connaissances aux élèves et comme ces derniers utilisent d'anciens équipements, ils sont désorientés lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail, car à l'heure actuelle, on utilise des moyens et techniques modernes.

La commune urbaine de Toamasina souffre du problème de chômage, alors qu'il dispose de potentialités économiques résultant de sa situation géographique. L'enseignement

technique et professionnel figure parmi les solutions pour résoudre ce problème. Actuellement, le Gouvernement lui accorde une place très importante, par le biais de sa restructuration et de sa valorisation, afin qu'il soit efficace. L'objectif n'est pas tout simplement l'amélioration de son efficacité interne, mais aussi de son efficacité externe.

Deuxième partie :

**ANALYSE DE LA SITUATION DU LTP DE
TOAMASINA EN VUE DE SON
AMÉLIORATION**

Dans cette partie, nous essayons d'analyser la situation actuelle du LTP de Toamasina tant du point de vue de son rendement que de son financement, ainsi que ses problèmes, afin que nous puissions contribuer à son amélioration. La deuxième partie de notre travail s'intitule analyse de la situation du LTP de Toamasina en vue son amélioration. Elle est composée de trois chapitres, à savoir :

- ✓ le contexte actuel du LTP de Toamasina ;
- ✓ son financement et ses problèmes ;
- ✓ l'importance de l'enseignement technique et professionnel, situation de ses diplômés et solutions proposées.

CHAPITRE I : CONTEXTE ACTUEL DU LTP DE TOAMASINA

Avec l'appui des organismes internationaux comme l'UNESCO et la Banque Mondiale, des dispositions méthodologiques ont été mis au point pour améliorer le rendement de système de formation et d'offrir aux responsables certains indicateurs leur permettant d'aider à la prise de décision. En ce moment, le système de formation technique et professionnel est soumis à des évaluations internes et externes.

Pour qu'un système de formation soit de bonne qualité, il faut que celle-ci soit efficace c'est-à-dire qu'elle atteigne ses objectifs. On ne peut pas parler d'efficacité si on n'atteint pas les objectifs de la formation et les effets attendus. En matière d'éducation, on peut estimer son efficacité, non seulement par rapport au produit qu'il dégage à la fin ou à la sortie du système, mais aussi par rapport au système, à la place et au rôle qu'occupe ce produit dans la société, une fois qu'il est sorti du système. Pour permettre d'analyser l'efficacité de la formation technique et professionnelle du LTP de Toamasina, nous allons prendre en compte son rendement interne et externe.

SECTION I : PRODUCTION INTERNE DU LTP DE TOAMASINA

L'évolution de l'efficacité interne exige la connaissance du produit du système, dont les élèves dans l'enceinte de l'établissement de la formation c'est-à-dire ses performances en classe. Si on veut connaître l'efficacité interne d'un établissement scolaire, on doit considérer les résultats du système adopté. En d'autres termes, dans un système de formation technique et professionnelle, la progression de l'efficacité interne permettra de justifier, d'une part, si les bénéficiaires ou les cibles ont profité de la formation, et d'autre part, s'ils ont maîtrisé leurs acquis théoriques. Cela nous amène à analyser le rendement interne du LTP de Toamasina pour apporter des explications sur son efficacité interne.

§1- Quelques indicateurs du rendement interne

Nous avons pris en compte quelques indicateurs pour étudier l'efficacité interne du LTP de Toamasina, à savoir :

- le taux de promotion ;
- le taux de redoublement ;
- et le taux d'abandon.

L'évolution de ces indicateurs sera présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau XXI: Progression des indicateurs de rendement interne du LTP de Toamasina

Année scolaire	Indicateurs		
	Taux de réussite	Taux de redoublement	Taux d'abandon
2005-2006	83,50	15,27	1,23
2006-2007	84,82	14,76	0,42
2007-2008	85,70	12,46	1,84
2008-2009	84,12	13,98	1,90
2009-2010	82,28	16,87	0,85

Source : LTP de Toamasina, année 2010.

En matière d'éducation, plus précisément dans un système d'enseignement technique et de formation professionnelle, l'indice le plus important est le taux de promotion. Le taux de promotion idéal est de 100% durant toute l'année scolaire. Si on réfère au tableau présenté ci-dessus, le taux de passage en classe supérieur semble intéressant, même si le taux de 100% n'est pas atteint. En moyenne, le taux de promotion du LTP de Toamasina est de 84%. Le taux de redoublement moyen est de 14,5%. Cela montre que l'un des objectifs de la politique d'éducation et de la formation n'est pas entièrement atteint. Pour le LTP de Toamasina, le taux de redoublement le plus remarquable est celui de la 3^{ème} année, où les élèves préparent à la fois deux examens, à savoir le BEP et le baccalauréat. Sans compter le nombre des élèves exclus ou sans triplement, le taux d'abandon moyen est de 1,25%.

§2- Renseignements concernant le diplôme

C'est un autre indicateur qui permet aussi de savoir le nombre de diplômés sortant de cet établissement.

La progression du nombre de diplômés du LTP de Toamasina a connu certaines fluctuations d'une année scolaire à une autre. En général, presque toutes les filières connaissent des difficultés. Par exemple, pour le diplôme du BEP, dès l'année scolaire 2005-2006 jusqu'à 2009-2010, les élèves admis sont au nombre de 82 ; 66 ; 125 ; 153 ; 152, alors que le nombre des élèves qui se présente aux examens ne cesse de croître. Ce qui veut dire que le résultat aux examens ne correspond pas à la tendance des élèves qui s'inscrivent aux examens.

En ce qui concerne le baccalauréat, entre l'année scolaire 2005-2006 et 2009-2010, on peut constater que presque toutes les filières se trouvent dans une situation critique, en

particulier la filière bois. On pourra apporter des éclaircissements sur cette situation car les élèves retenus pour poursuivre leurs études dans la filière MB sont ceux qui étaient sur la dernière page de la liste des candidats admis au concours d'entrée en première année au LTP, alors que les élèves modèles ont choisi, en priorité, la filière de leur choix, lors de leurs concours d'admission. C'est ainsi que les élèves en MB sont dans une filière qu'ils n'ont pas choisi. À leur entrée au LTP, ils n'étaient déjà pas motivés, car d'habitude, les autres filières ont déjà fait l'objet, en premier lieu, du choix des meilleurs élèves. D'où, leur niveau est faible et par conséquent, le résultat aux examens est mauvais.

La majorité des gens le considère comme une filière pas intéressante car le marché du travail, pour cette filière est limité d'où il se trouve dans le dernier choix des candidats. Or, ce n'est pas une excuse valable, car les éléments nécessaires à la production de chaises, de tables,...c'est-à-dire pour le bon fonctionnement d'un atelier en bois, sont presque à la portée de tous, contrairement à ceux qui suivent la structure métallique ou la mécanique automobile, qui demande beaucoup d'investissements, au moment de la réalisation du projet, du moins au début de l'activité.

À vrai dire, le rendement interne du LTP de Toamasina n'est pas entièrement satisfaisant. On peut citer comme facteur, le bas niveau des élèves qui entrent dans ce Lycée, l'insuffisance des moyens financiers, et des équipements,...

SECTION II : EFFICACITÉ EXTERNE DU LTP DE TOAMASINA

Pour déterminer l'efficacité externe du LTP de Toamasina, il faut prendre en compte les impacts de la formation reçue en dehors du système, c'est-à-dire après leurs études. On veut savoir, par la suite, si les résultats attendus à titre d'objectifs sont atteints ou réalisés.

§1- Progression du rendement externe

Dans un système de formation technique et professionnelle, la progression de l'efficacité externe est basée sur la détermination de la mise en œuvre des connaissances acquises par les ressortissants du LTP de Toamasina, s'ils occupent un poste de travail. Autrement dit, c'est le fait d'appliquer tout ce qu'on a appris durant la formation théorique, dans un domaine donné. Elle permettra également de connaître si les diplômés sont aptes à dominer leur travail, et à identifier leurs problèmes, résultant de leur formation.

Malheureusement, ce n'est pas le cas. À la fin de leur formation, un bon nombre de diplômés du LTP de Toamasina reste sans emploi. Même s'il y a un recrutement initié par les entreprises, comme ils ne sont pas qualifiés ou ne sont pas performants, ils ne sont pas embauchés. Comparé aux emplois disponibles, les formations offertes par le LTP de Toamasina ne sont pas du tout opérationnelles pour les apprenants. Cela augmente la chance pour ceux qui sortent de l'enseignement supérieur.

§2- Performance des élèves

L'efficacité d'un système de formation technique et professionnelle est en rapport direct avec le niveau de performance atteint par les élèves sortant de l'établissement. Nous savons que l'objectif de la formation technique et professionnelle c'est la réduction du nombre des chômeurs, par l'intermédiaire de la formation, donnant aux élèves la capacité de créer leurs propres PME. Or, ils rencontrent toujours des obstacles pour réaliser leurs projets, en particulier, à cause de l'insuffisance des moyens financiers et matériels.

SECTION III : LES POINTS FORTS DU LTP DE TOAMASINA

§1- Rendement interne acceptable

Dans un système de formation, le rendement interne, ainsi que son évolution joue un rôle très important. Pour le LTP de Toamasina, le rendement interne a connu une certaine fluctuation, d'une année scolaire à une autre. Mais en moyenne, son taux de promotion est de 84%. Le rendement interne de cet établissement est donc intéressant, même si le taux idéal de 100% n'est pas atteint.

Même si nous n'avons pas de données sur la classification par ordre croissant, à chaque résultat, au niveau des établissements techniques dans la commune urbaine de Toamasina, nous estimons que le LTP de Toamasina défie certains établissements, en considérant certains indicateurs, à savoir le taux de promotion, de redoublement et d'abandon.

§2- Production de bon nombre de diplômés

Le diplôme est un indicateur permettant de mesurer le résultat de la formation ou la compréhension de la transmission de message par les enseignants. Si un établissement scolaire ne produit pas de diplômés, cela signifie qu'il n'a pas atteint une partie de ses objectifs. Certains parents orientent leurs enfants à suivre une formation dans un tel ou tel

établissement, en fonction du résultat aux examens c'est-à-dire au nombre de diplômés que l'établissement en question a enregistré.

Un élève est jugé au niveau, s'il obtient au bon moment, c'est-à-dire sans avoir redoublé, le diplôme à décrocher, compte tenu de la mention obtenue. Pour le LTP de Toamasina, le nombre de diplômés ne cesse de croître, tant pour le BEP que pour le baccalauréat. Parmi les diplômés dans la commune urbaine de Toamasina, les sortants du LTP de Toamasina figurent parmi les élèves modèles. Cela nous amène à dire que les ressources financières pour faire fonctionner cet établissement n'ont pas été utilisées pour rien.

§3- Enseignants expérimentés

Dans tout domaine d'activité, l'expérience figure parmi les éléments essentiels exigés. En matière d'enseignement, un enseignant est jugé expérimenté, s'il exerce ce métier depuis plusieurs années, dans ce type de service. Il joue un rôle très important dans le succès de la formation, car plus les formateurs sont expérimentés, plus la transmission de message aux apprenants s'avère facile, suivant des méthodes spécifiques. Si nous nous référons à l'ancienneté dans le service d'enseignement pour les enseignants du LTP de Toamasina, elle est en moyenne de treize ans, nous pouvons dire qu'ils sont expérimentés. Cela a permis un taux de passage (84%) en classe supérieure acceptable.

§4- Source de financement

Pour faire fonctionner le LTP de Toamasina, plusieurs ressources peuvent intervenir, à savoir les crédits alloués par l'Etat, les ventes de produits et de services par le LTP de Toamasina lui-même, les droits d'inscription et les droits d'entrée en première année, ainsi que les subventions octroyées par le FRAM, soit par les particuliers. Ces pourvoyeurs de fonds apportent leur contribution, soit en espèces, soit en nature, pour que le LTP de Toamasina puisse régler ses charges.

Compte tenu du prix de matériels et d'équipements nécessaires à l'enseignement technique qui coûte très cher, nous sommes convaincus que cet établissement dépense beaucoup. Nous remarquons que l'insuffisance de financement constitue un facteur de blocage pour un établissement. Mais, vu ses différentes ressources de financement et leurs fluctuations, même si cela n'est pas entièrement suffisant, le LTP de Toamasina doit fonctionner normalement, si la gestion est menée convenablement. Il est vraiment rare de

trouver un établissement scolaire, surtout technique, ayant des ressources suffisantes lui permettant de réaliser ses fonctions et d'atteindre objectifs.

§5- La pratique des élèves

Nous avons constaté que la pratique est très insuffisante pour les élèves du LTP de Toamasina, à cause de l'insuffisance de matériels et de salle de classe. En tant qu'enseignement technique, les cours pratiques sont une nécessité. D'une manière générale, même si les élèves rencontrent des problèmes durant les séances de travaux pratiques, ceux qui veulent travailler sont capables de pratiquer ce que les enseignants leur ont transmis. Par conséquent, ils peuvent réaliser quelque chose. Pour confirmer cela, à titre d'exemple, le mur entourant le Lycée, qui est en dur, a été réalisé par les élèves qui suivent la FPI, en particulier le CEC. Il en est de même de la fabrication de tables, de chaises, d'armoires par les élèves de la filière bois ; cela engendre, pour cet établissement des recettes non négligeables.

Nous estimons aussi que bon nombre de diplômés issus de cet établissement, spécialisés dans la mécanique, la soudure, etc, ont été recrutés par le projet Ambatovy, car ce dernier embauche beaucoup de gens qui ont suivi la formation technique.

En guise de conclusion, le rendement interne du LTP de Toamasina semble intéressant, même si le taux idéal n'est pas atteint. Il produit un bon nombre de diplômés, tant pour le BEP que pour le baccalauréat, mais ils rencontrent souvent des problèmes, lors du début de leurs activités personnelles. Passons maintenant au deuxième chapitre, qui concerne le financement du LTP de Toamasina et ses divers problèmes.

CHAPITRE II : FINANCEMENT DU LTP DE TOAMASINA ET SES PROBLÈMES

Comme tout établissement scolaire, le LTP de Toamasina utilise et produit à la fois des biens et des services. Il a donc besoin de ressources nécessaires pour payer les dépenses qu'il supporte. Il faut noter qu'aucune organisation ne peut fonctionner normalement, si on ne lui attribue pas des ressources satisfaisantes, quelles soient financières, matérielles, ou autres.

SECTION I : FINANCEMENT DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

Au lendemain de l'indépendance, les collectivités publiques (Etat, province, commune), les particuliers (les élèves et leurs parents), les entreprises, l'autofinancement des écoles et l'aide extérieure privée et publique, assurent le financement de l'éducation à Madagascar. En outre, les budgets des collectivités concernent seulement l'enseignement de base.

Or, les difficultés de ressources qui ne cessent d'accroître au fil du temps, au niveau local, ont amené à la centralisation progressive du financement. Ce qui conduit, en Juin 1972, à la suppression des budgets provinciaux et communaux pour l'enseignement, et à une prise en charge de l'ensemble des dépenses par le budget général.

En fait, la formation technique et professionnelle coûte très chère à cause du prix des équipements et des matériels techniques utilisés. Jusqu'à maintenant, l'Etat Malgache n'arrive pas encore à régler, pour son bon fonctionnement, les charges concernant la formation technique et professionnelle, car des problèmes persistent toujours. Cette situation amène le Gouvernement à adopter une nouvelle politique, sollicitant la contribution des bénéficiaires et des utilisateurs, notamment les entreprises, au financement des charges nécessaires à la formation technique et professionnelle.

§1- Circuit de financement du LTP de Toamasina

Différentes ressources peuvent intervenir dans le financement du LTP de Toamasina. Ce sont :

- les crédits alloués par l'Etat ;
- les subventions ;
- les travaux rentables réalisés par le LTP de Toamasina ;
- les ventes de services et de produits ; et le droit aux examens et aux concours d'entrée en première année.

A- Financement par le crédit de l'Etat

Actuellement, les dépenses de l'Etat destinées à l'enseignement primaire et secondaire sont prévues à moins de 20%, sur la totalité de dépenses de l'Etat. Ce pourcentage représente environ 2% du PIB. En ce qui concerne la formation technique et professionnelle, elles seront estimées à moins de 30% du total des dépenses. L'évolution du crédit alloué par l'Etat au financement du LTP de Toamasina est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau XXII: Évolution du crédit alloué par l'Etat en Ar

Année	Montant(en Ar)
2005	55 000 000,00
2006	70 288 000,00
2007	59 476 100,00
2008	73 000 000,00
2009	67 661 761,28
2010	32 741 427,95

Source : DRETFP Atsinanana, année 2010.

D'une année à une autre, le crédit alloué par l'Etat a subi une certaine variation. Au titre de l'année 2005, il est de l'ordre de cinquante cinq millions d'Ariary (55 000 000Ar) et jusqu'à trente deux millions sept cent quarante et un mille quatre cent vingt sept Ariary (32 741 427,95 Ar) en 2010. Cela signifie qu'il y a une diminution. Si on se réfère à l'année 2005, une diminution de 40,47% a été constatée. Nous savons que le niveau de vie actuelle s'avère difficile, cela augmente, par la suite, la hausse des dépenses. Normalement, le crédit alloué par l'Etat doit correspondre au moins à la hausse de la vie, surtout à l'augmentation sans cesse du prix des achats effectués, alors que pour le LTP de Toamasina, c'est tout à fait le contraire qui se produit.

B- Financement par les subventions

Le LTP de Toamasina est subventionné par différentes sources de financement, à savoir :

- l'Etat ;

- l'association des parents des élèves ou FRAM (Fikambanan'ny Ray aman-drenin'nyMpianatra) ;
- et certains particuliers.

Parmi ces différentes sources de financement, l'Etat apporte la plus grande part. En outre, les subventions peuvent être en nature ou en espèces. Le paiement des préparations aux examens et au concours d'entrée en première année est la destination finale de ces subventions, surtout celles qui viennent de l'Etat.

La participation du FRAM peut atteindre jusqu'à 15% au total du financement dudit Lycée. Il est affecté à la réparation des salles de classe, des tables bancs et à la récompense des meilleurs élèves. Ce qui signifie que les parents contribuent au financement, seulement parce qu'ils se soucient de la formation de leurs enfants.

C- Financement par des travaux rentables et la vente de service

Le LTP de Toamasina dispose de l'immobilisation corporelle comme les ateliers, les salles de classe,...Ces derniers lui procurent une production de biens et de services. Prenons par exemple l'atelier bois, on peut y produire des biens comme les chaises, les tables, ... À partir de la location des salles de classe, il vend aussi des services, au même titre que les entreprises de services. Tout cela pourra engendrer, pour eux des recettes. Mais à cause de la vétusté des machines utilisées, les recettes recouvrées restent faibles.

Tableau XXIII : Évolution des produits des activités de service

Année	Prestation de service	Travaux rentables	TOTAL
2005	49 000 000,00	3 000 000,00	52 000 000,00
2006	52 000 000,00	3 400 000,00	55 400 000,00
2007	54 000 000,00	3 500 000,00	57 500 000,00
2008	60 000 000,00	3 800 000,00	63 800 000,00
2009	64 000 000,00	4 000 000,00	68 000 000,00
2010	78 832 000,00	5 924 598,35	84 756 598,35

Source : DRETFP Atsinanana, année 2010.

À partir de ce tableau, nous pouvons dire que les activités du LTP de Toamasina semblent intéressantes. Au titre de l'année 2005, les produits des activités de service du LTP de Toamasina sont de l'ordre de cinquante deux millions d'Ariary (52 000 000,00 Ar), et atteint jusqu'à quatre vingt quatre millions sept cent cinquante six mille cinq cent quatre vingt dix huit Ariary (84 756 598,56 Ar), soit une augmentation de 63%, sur cette année considérée. Si on le compare au crédit alloué par l'Etat au LTP de Toamasina et les produits des activités de service, ceux-ci lui rapportent beaucoup. En ce moment, l'Etat doit prendre des mesures pour améliorer et même acquérir des nouveaux équipements, afin de dégager des produits de qualité.

D- Financement par le droit aux examens et au concours

Chaque année, le droit aux examens et au concours évoluent le financement du LTP de Toamasina, car il augmente d'une année à une autre. Depuis l'année 2007, le droit de concours d'entrée en première année au LTP de Toamasina est de 2000 Ar. Pour le CFP, le droit est de 500 Ar. Concernant le droit aux examens, prenons par exemple pour le BEP et le CAP, ils sont tous de 2000 Ar. L'effectif des candidats qui se présente au concours d'entrée en première année et aux examens de BEP ne cesse de croître tous les ans.

§2- Évolution des ressources financières du LTP de Toamasina

L'évolution du financement joue un rôle très important, dans la mesure où elle permet de rémunérer les dépenses. C'est un indicateur très intéressant pour comparer les ressources et les dépenses pour son fonctionnement. Le tableau suivant répartit l'évolution des ressources financières du LTP de Toamasina, depuis 2005 jusqu'en 2010.

Tableau XXIV: Évolution des ressources financières du LTP de Toamasina

Année	Montant(en Ar)
2005	127 000 000,00
2006	125 688 000,00
2007	113 476 100,00
2008	136 800 000,00
2009	135 661 761,28
2010	160 965 912,18

Source : DRETFP Atsinanana, année 2010.

De 2005 à 2010, les ressources financières du LTP de Toamasina ont augmenté de cent vingt sept millions Ariary (127 000 000 Ar), jusqu'à cent soixante millions neuf cent soixante cinq mille neuf cent douze Ariary (160 965 912,18 Ar), soit un accroissement de 26,74%, par rapport à l'année 2005. À l'exception de l'année 2006 et 2007, les ressources financières du LTP de Toamasina sont presque croissantes, surtout pour l'année 2010, car tous les reliquats de toutes les années antérieures sont affectés au titre de cette année.

SECTION II : DÉPENSES DU LTP DE TOAMASINA

Les dépenses constituent les charges nécessaires au fonctionnement du Lycée. Le LTP de Toamasina exerce deux types de dépenses, à savoir : les dépenses effectives et les dépenses de fonctionnement. La première constitue une mesure de l'effort global destiné à l'enseignement. La deuxième constitue les dépenses qui s'effectuent dans l'année et sont des opérations, où leurs impacts ne sont pas directs c'est-à-dire dépassant le cadre annuel. Il fait donc partie d'un investissement.

Les dépenses de fonctionnement comportent trois types, à savoir :

- les dépenses liées au personnel ;
- les dépenses liées au matériel ;
- et les dépenses liées au transfert.

Les dépenses liées au personnel correspondent au paiement de salaire des enseignants et des fournitures diverses, ou au traitement des agents et du personnel administratif. Il faut noter ici que le personnel enseignant et non enseignant fonctionnaire est rémunéré par le budget général.

En ce qui concerne les dépenses liées au matériel, elles se sont axées sur les achats des biens et des services destinés à la consommation courante (eau, électricité, fournitures,...).

Pour les dépenses liées au transfert, il s'agit d'un transfert de pouvoir d'achat, par un groupe à un autre, où sa contrepartie est indirecte. Par exemple, don aux élèves à caractère social, telles que les bourses et les œuvres scolaires.

§1- Évolution des dépenses de fonctionnement

Le tableau ci-après résume l'évolution des dépenses de fonctionnement du LTP de Toamasina.

Tableau XXV: Évolution des dépenses du LTP de Toamasina en Ar

Année	Dépenses(en Ar)
2005	98 206 012,62
2006	116 188 000,00
2007	106 576 100,00
2008	126 000 000,00
2009	126 663 264,43
2010	160 965 912,18

Source : *DRETFP Atsinanana, année 2010.*

Pour payer toutes ses dépenses, le LTP de Toamasina a enregistré une dépense de quatre vingt dix huit millions deux cent six mille douze Ariary (98 206 012,62 Ar) jusqu'à cent soixante millions neuf cent soixante cinq mille neuf cent douze Ariary (160 965 912,18 Ar), entre l'année 2005 à 2010. Durant cette période considérée, ses dépenses augmentent toutes les ans, sauf en l'année 2007, où les dépenses ont diminué de 8,27%, comparé à l'année 2006, soit 106 576 100,00 Ar. Par rapport aux besoins jugés nécessaires et très importants de l'établissement, l'évolution de ses dépenses s'avère faible.

§2-Comparaison entre recettes et dépenses

La différence entre les recettes et les dépenses est résumée dans le tableau ci-dessous :

Tableau XXVI: Mouvement du budget

Année	Recettes	Dépenses	Reliquats
2005	127 000 000,00	98 206 012,62	8 793 987,38
2006	125 688 000,00	116 188 000,00	9 500 000,00
2007	113 476 100,00	106 576 100,00	6 900 000,00
2008	136 800 000,00	126 000 000,00	10 800 000,00
2009	135 661 761,28	126 663 264,43	8 998 496,85
2010	160 965 912,18	160 965 912,18	-

Source : *DRETFP Atsinanana, année 2010.*

Un établissement de formation technique et professionnelle ne devrait pas avoir de reliquats, puisque le budget qu'il acquiert chaque année, est largement inférieur à leurs besoins réels. L'existence de reliquats est due à la raison suivante : le déblocage de ce budget a eu lieu presque vers la fin de l'année, à cause de la maladresse du chef d'établissement, pour la confection de son budget programme, alors qu'il y a beaucoup de papier à remplir. Normalement, les recettes et les dépenses doivent être égales. Au contraire, à cause de ce problème, certaines dépenses sont délaissées. Et même si cette somme est obtenue au bon moment, il y a toujours des dépenses qu'on ne peut pas effectuer. Cela veut dire que le LTP de Toamasina a des problèmes de financement, pour son bon fonctionnement. Cette situation a conduit souvent les responsables à recourir aux emprunts.

SECTION III : LES PROBLÈMES DU LTP DE TOAMASINA

§1-Problèmes rencontrés par les élèves

A- Bas niveau des élèves

Nous avons noté que le recrutement au concours d'entrée en première année au LTP exige le niveau de 3^{ème}. Cela signifie que les élèves n'ont même pas le diplôme de BEPC. Or, plusieurs élèves s'inscrivent au LTP car sans le diplôme de BEPC, on ne peut entrer au Lycée d'enseignement général. Par conséquent, ils sont obligés de recourir aux établissements privés, s'ils veulent encore poursuivre leurs études au niveau III. Pour les parents qui n'ont pas la possibilité de payer les frais d'inscription et l'écolage dans les établissements privés, ils vont obligés de dire à leurs enfants de tenter leur chance au concours d'entrée en première année au Lycée Technique. En plus, au niveau du Lycée Technique, on a pu remarquer que le niveau de Français des élèves est très bas, alors que toutes les matières doivent être normalement enseignées en Français, à l'exception de la matière Malagasy.

B- Un programme surchargé

Le Lycée technique est différent des Lycées de l'enseignement général, car les matières enseignées au Lycée technique sont trop nombreuses. En d'autres termes, les élèves du Lycée technique sont trop chargés. Or, en 3^{ème} année, ils préparent à la fois le Baccalauréat et le BEP. Nous signalons que ce dernier résume la leçon en première année et en 2^{ème} année. Les élèves doivent donc apprendre les matières de la 3^{ème} année pour obtenir le Baccalauréat et réviser en même temps celles de la première année et la 2^{ème} année, afin

d'obtenir le BEP. Ce qui signifie que les élèves du Lycée technique doivent faire du sacrifice et être motivés ; ceux qui n'ont pas ces qualités risquent d'échouer.

C- Manque de pratique

En tant que enseignement technique, le stage joue un rôle très important, car il permet aux élèves de mettre en pratique ce qu'ils ont appris en théorie en salle de classe. Il corrige aussi le manque ou l'incompréhension. Malgré l'importance du stage pratique, les élèves du LTP de Toamasina ne sont pas obligés de le faire. Cela risque de handicaper les élèves s'ils seront à la recherche de travail, plus tard.

D- Insuffisance de matériels

Nous avons déjà dit plus haut que les ressources nécessaires au bon fonctionnement du Lycée ne sont pas suffisantes. Cela a pour conséquence l'insuffisance de matériels utilisés durant les travaux pratiques. Ce qui fait que les élèves ne font rien pendant les travaux pratiques. Cette situation les pousse à recourir, soit à l'emprunt, soit à l'achat.

E- Nombre excédant des élèves

Normalement, pendant les travaux pratiques, l'effectif des élèves devrait être limité à 20 au maximum. Mais à cause de l'insuffisance de formateurs et d'équipements, il atteint jusqu'à 40 élèves. Ensuite, les chefs d'ateliers appellent des personnes extérieures au service dans le but d'obtenir une certaine somme d'argent. C'est pourquoi beaucoup d'élèves n'arrivent pas à capter ce que leurs enseignants transmettent, car les autres ne font que bavarder avec leurs amis.

§2-Problèmes rencontrés par les enseignants

La structure d'accueil des apprenants pour la formation technique et professionnelle n'est pas satisfaisante. Si on veut améliorer la qualité de la formation, il faut que le traitement du personnel formateur soit correct. Nous avons remarqué que le statut des enseignants ne leur permet pas d'avoir une promotion en catégorie. Même, s'ils suivent une formation à titre de stagiaire, seul leurs échelons et classes changent, mais leur catégorie professionnelle reste inchangée. S'ils veulent accéder à un poste supérieur, ils doivent suivre une formation professionnelle leur permettant d'obtenir un certificat. Ce certificat leur permet de bénéficier d'une nouvelle catégorie professionnelle. Cela oblige les formateurs à changer de spécialité.

Devant la contrainte interdisant d'augmenter l'effectif des fonctionnaires et faute de personnel qualifié, l'adéquation «homme-poste » n'est pas respectée. Ainsi, l'existence de

normes fixant la catégorie de qualification requise pour enseigner à différents niveaux de formation est complètement ignorée.

On remarque parfois que dû au manque d'emploi, les diplômés vont enseigner, non pas parce qu'ils le désirent mais pour pouvoir s'occuper. En d'autres termes, les formateurs ne sont pas motivés.

À cause de la contrainte budgétaire, les obligations de services des enseignants sont aussi réduites de 20 à 15 heures par semaine. En plus de ces heures limitées, ils bénéficient d'heures supplémentaires. Or, ces derniers sont supportés par l'établissement lui-même. D'où une nouvelle augmentation de charges de l'établissement. Ce qui pousse les responsables à appeler des enseignants vacataires ou contractuels, qui sont payés par le budget de fonctionnement du Lycée.

Malgré les attributions et la responsabilité pour préparer l'avenir des jeunes, le traitement des formateurs n'est pas satisfaisant. Le salaire qu'ils gagnent ne correspond, ni à leurs efforts consacrés à l'éducation, ni au coût actuel de la vie dans la commune urbaine de Toamasina. Cela oblige les enseignants à dispenser des cours particuliers privés. De ce fait, leur principale activité s'en trouve négligée.

À cause de l'insuffisance des ressources financières, les livres au Lycée sont insuffisants et sont vieux. La majorité d'entre eux date de l'ouverture de l'école. Ainsi l'achat des manuels est à la charge des élèves et des enseignants. Ce qui constitue pour eux une augmentation de leurs charges mais sous une autre forme.

Normalement, les matériels, les équipements et les manuels devraient être remplacés. Étant donné le caractère limitatif du budget de l'État, le crédit alloué au Lycée n'est pas suffisant et ne permet pas l'acquisition d'autres équipements et manuels. En résumé, l'insuffisance de ressources financières constitue un facteur de blocage pour le développement de l'établissement.

Nous avons vu dans le deuxième chapitre de notre travail que le financement pour faire fonctionner le LTP de Toamasina n'est pas suffisant, car chaque année, il y a toujours des besoins insatisfaits. L'augmentation du financement ne correspond même pas à la hausse de la vie en général. En plus l'arrivée du crédit alloué par l'État accuse un certain retard, tous les ans, favorisant l'existence de reliquats. Voyons enfin le troisième et dernier chapitre de notre travail, intitulé la place de l'enseignement technique et professionnel, la situation des diplômés du LTP de Toamasina et les solutions que nous allons apporter en vue d'améliorer sa qualité.

CHAPITRE III : IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, SITUATION DES DIPLOMÉS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

En tant que formation, l'enseignement technique et professionnel joue un rôle très important dans le développement économique et social d'un pays, surtout le lieu où il s'implante. Il fait partie des moyens pour résoudre une partie du problème de chômage. Ce chapitre comporte trois sections, à savoir :

- ✓ l'importance de l'enseignement technique et professionnel ;
- ✓ la situation des diplômés du LTP de Toamasina ;
- ✓ et les différentes solutions proposées.

SECTION I : IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

La formation est en général un moyen pour faire face au développement, grâce aux compétences qu'elle offre. Son rôle est axé sur la transmission de culture, pour que les citoyens puissent prévoir leurs avenir, et sur les changements technologiques possibles. Elle joue un rôle clé dans le processus de croissance. Elle constitue un des piliers de développement. D'après les spécialistes, les expériences acquises par les apprenants sont déterminantes pour la croissance et le développement futur de tout le potentiel physique, émotionnel et intellectuel d'un individu. Elle est donc, entre autres, un levier de développement, source de croissance économique et une arme de lutte contre l'inégalité sociale.

Nous pouvons dire aussi que la formation fait partie intégrante des activités professionnelles où les individus seront transformés, au même titre que le travail social, l'animation socioculturelle, l'éducation familiale,...

§1- La réduction de chômage

L'enseignement technique et professionnel permet aux autorités locales une chance de résoudre une partie du chômage qui frappe actuellement la majeure partie des jeunes en âge de travailler et même les adultes. Il permet d'encourager la création et la modernisation des entreprises. Il incite aussi les jeunes créateurs à développer les PME à Madagascar. En outre, la création ou le développement des PME nécessite un nouveau recrutement c'est-à-dire une création d'emplois pour les nouveaux entrants dans le marché du travail. En résumé, l'enseignement technique et professionnel participe à la réduction du chômage.

§2- La réduction des charges de l'Etat

Dans les années 90, en collaboration avec les organismes internationaux tels que la Banque mondiale(BM), et le FMI, le Gouvernement Malgache a gelé à travers la mise en place du Programme d'Ajustement Structurel(PAS). Or, la plupart des diplômés ont tenté leur chance pour intégrer la fonction publique c'est-à-dire toujours dépendre et seulement de l'Etat.

Alors que l'enseignement technique et professionnel dispense des cours permettant aux apprenants de découvrir de nouveaux emplois, et réduisant ainsi une partie de la charge de l'Etat et la dépendance vis à vis seulement de la fonction publique. Par la suite, ils pourront créer leur propre PME pour produire des biens et des services. Cette production pourra dégager pour l'Etat des profits non négligeables, par la perception des impôts et taxes divers. Par conséquent, la création des PME augmentera les recettes publiques qui permettront au Gouvernement de régler certaines dépenses de l'Etat.

§3- Arme contre les inégalités sociales

Auparavant, certaines responsabilités étaient réservées seulement aux hommes. Grâce à l'enseignement, les femmes pourront occuper des postes, au même titre, et au même rang que les hommes. Ainsi, on constate que l'enseignement technique et professionnel fait partie des moyens très efficaces pour éviter les inégalités sociales, et favoriser le rapport social entre les deux sexes, qui auront la même chance de réussir dans la vie professionnelle. L'enseignement technique et professionnel permet la réinsertion des employés qui sont dépassés par la technologie ou sont sans qualification.

Même si nous n'avons pas des données précises pour analyser les caractéristiques des élèves qui s'inscrivent au LTP de Toamasina, comparé à l'enseignement secondaire général, ce type d'enseignement accueille des élèves venant des milieux moins favorisés. En outre, l'enseignement technique et professionnel, par l'intermédiaire du LTP de Toamasina, offre aux jeunes qui viennent des ménages plus pauvres, la même chance que ceux qui sont issus de familles aisées. Nous avons pu remarquer que les élèves venant des familles pauvres s'efforcent, durant leurs études, dans le but d'obtenir un diplôme qui leur servira plus tard à chercher un emploi.

§4- La production de main d'œuvre qualifiée

Dans le monde professionnel, les jeunes générations ne sont pas du tout qualifiés comme auparavant. Devant cette situation, l'enseignement technique et professionnel répare

une partie de ce manque. Il augmente le nombre de professionnels formés et constitue un passage vers le monde du travail. À partir de là, toutes les personnes pourront acquérir des connaissances, suivre l'évolution des techniques et les changements de la condition de travail. Cela veut dire qu'elle prépare à la vie professionnelle. En résumé, elle produit de la main d'œuvre qualifiée qui sont souvent des jeunes et favorise ainsi le développement socio-économique de la région et même du pays.

§5- Contribution à la croissance économique et au revenu national

Compte tenu des activités des établissements techniques, notamment dans la production de biens et de services sur le marché et dans l'amélioration des qualifications et les capacités productives de la force de travail, l'enseignement technique et professionnel contribue directement à la croissance économique et à l'augmentation du revenu national. La création de revenu à travers cet enseignement favorise, non seulement l'économie de la région, mais aussi celle de l'ensemble du territoire. Ainsi, le capital humain a un taux de rendement au même titre que le capital financier dans le processus de production. En outre, la diffusion de la technologie dépend du potentiel élevé d'apprentissage et de la motivation issue du développement de l'éducation.

Etant donné que l'enseignement technique et professionnel contribue à la création de la richesse nationale, il permet donc à la population d'augmenter sa consommation, d'épargner et d'investir. Il lui permet également d'augmenter son pouvoir d'achat et prendre en charge ses frais médicaux, et par conséquent vivre mieux. D'une manière générale, l'enseignement technique et professionnel est un élément stratégique de la lutte contre la pauvreté.

SECTION II : SITUATION DES DIPLOMÉS DU LTP DE TOAMASINA

§1- Les élèves qui préfèrent entrer directement dans le monde

professionnel

L'objectif de l'enseignement technique et professionnel n'est pas tout simplement de préparer les élèves à continuer leurs études à l'université, mais aussi de chercher les moyens pour qu'ils aient accès au marché du travail. En plus, « l'enseignement technique a pour but de préparer à une profession nécessitant la maîtrise des applications scientifiques pratiques, concourir à faire acquérir aux élèves des capacités pratiques, des aptitudes d'analyse se

traduisant par l'étude et la résolution de problèmes d'ordre technologique, économique et social »¹.

Ceux qui ont le diplôme de Baccalauréat technique mais qui choisissent d'être présent déjà dans le monde professionnel suivent des itinéraires différents. Mais bien souvent, la majeure partie d'entre eux, occupent des postes qui ne correspondent, ni à leur formation, ni à leur niveau.

L'emploi occupé par les diplômés est souvent inférieur à leur niveau d'étude. Ils acceptent n'importe quoi, car ils n'ont qu'un seul but : trouver du travail. Cette mentalité les pousse à accorder et à être titulaire d'un poste de moindre qualification. Cela pourra déjà expliquer l'inadaptation de la formation par rapport au marché du travail, où une partie des diplômés dont il est titulaire n'est pas exploitée entièrement. Les étudiants de l'enseignement supérieur se trouvent dans ce même cas.

Etant donné la concurrence dans le monde professionnel, les moins formés ont un salaire dérisoire et vivent dans la précarité. On remarque qu'actuellement, le nombre de diplômés est supérieur au nombre d'emplois disponibles. Il y a donc concurrence entre les diplômés de l'enseignement supérieur et ceux qui sortent des Lycées qui ne suivent pas des études universitaires. Entre ce deux, les employeurs acceptent souvent d'embaucher ceux qui ont plus de diplôme, même si l'emploi en question ne correspond pas à leur niveau de formation. Parfois, les employeurs décident de former leurs anciens employés, même s'ils n'ont pas trop de diplôme, car ils pensent que recruter un nouvel employé fait perdre beaucoup de temps pour les former, car ils occupent un poste pour la première fois. Cette situation réduit la chance de ceux qui choisissent déjà d'intégrer le marché du travail. Les diplômés qui ont déjà occupé un poste sont considérés parfois comme compétents en la matière. Rappelons ici que ces diplômés du LTP de Toamasina n'ont pas assez de pratique et rencontrent toujours certaines lacunes alors qu'ils exigent des salaires très élevés.

La difficulté de trouver un emploi stable, se rapportant à leur formation poussent les diplômés de l'enseignement technique à se débrouiller, en créant des petites entreprises. Mais, étant donnée la situation de leurs parents, ils ne peuvent pas réaliser leurs projets. Jusqu'à maintenant, les responsables locaux ou nationaux ne font rien pour améliorer la situation des diplômés du LTP. Ils ne leur donnent même la possibilité de s'acheter de petits outils pour leur permettre de réaliser leur projet.

¹ N. CHAZELAS : Prévention, sécurité et législation concernant l'enseignement technique, édition : Académie de Montpellier, 1979, page 82.

Dans la commune urbaine de Toamasina, on trouve des ateliers appartenant souvent à des familles aisées, car ils ont la possibilité de réaliser tout seul leur projet. L'impossibilité de créer de petites entreprises comme activité principale augmente le nombre de chômeurs. On remarque parfois que les diplômés de l'enseignement technique tentent la même chance que ceux qui viennent de l'enseignement général. Cela réduit aussi leur chance d'occuper le même poste que les sortants de l'enseignement général.

Devant l'instabilité de l'emploi, il y a toujours un déséquilibre entre la production de l'enseignement technique, notamment les diplômés, et l'offre d'emploi sur le marché du travail. Cela pousse la majeure partie d'entre eux à créer des activités informelles. On parle souvent en terme courant, de « business ». Ensuite, le marché du travail suit l'évolution actuelle de la technologie, alors que la formation et les matériels à l'enseignement technique a très peu évolué. Ce centre de formation produit beaucoup de diplômés, avec une moindre chance de réussite.

Nous avons déjà dit qu'une faible proportion de diplômés arrive à créer des PME, mais ils sont souvent bloqués, et du mal à obtenir de contrats publics, par manque des ressources nécessaires et de compétences exigées pour réaliser de grands travaux. Les appels d'offre s'adressent uniquement aux grandes entreprises, et la transparence reste toujours douteuse et à la fois verbale.

En ce moment, l'Etat doit adopter une politique d'emploi. Ainsi, « les politiques d'emploi sont l'ensemble des mesures mise en œuvre par les administrations publiques dans le but d'accroître l'emploi (augmentation du taux d'emploi de la population en âge de travailler) et de réduire le chômage »¹.

§2- Les élèves qui veulent continuer leurs études dans l'enseignement supérieur

La préparation des élèves à continuer leur formation à l'enseignement supérieur fait partie des objectifs de l'enseignement technique. « L'enseignement secondaire technique prépare non seulement à la vie professionnelle, mais permet aussi d'accéder à l'enseignement supérieur »². Plusieurs élèves issus de l'enseignement technique suivent plusieurs disciplines ou filières à l'enseignement supérieur.

Malgré l'absence de données pour avoir une précision sur le chemin qu'ils parcourent c'est-à-dire la filière qu'ils choisissent à l'université, on peut prévoir que plus de

¹ GENEVIÈVE GRANGEAS : Les politiques de l'emploi, édition : Paris, 1992, page 57.

² [Http: // www.european-agency.org](http://www.european-agency.org).

50% des titulaires du Baccalauréat de la filière industrielle et Génie civil suivent des filières non scientifiques, en particulier la Faculté de Droit, des Sciences Economiques, de Gestion et de Sociologie, alors qu'aucune relation n'existe entre la formation qu'ils ont suivie durant les trois ans qu'ils ont passé au Lycée et la filière choisie à l'enseignement supérieur.

Les bacheliers de l'enseignement technique éprouvent des problèmes lorsqu'ils participent à des concours au niveau des filières à l'université. Comme il n'y a aucun rapport entre leurs formations et ce que l'on dispense à l'université, ils sont obligés de choisir de nouvelles filières.

En ce qui concerne les concours d'entrée dans les grandes écoles de l'enseignement supérieur à Madagascar, le taux de réussite des bacheliers du LTP de Toamasina s'avère faible. Mais pour tenter encore plus de chance pour poursuivre des études supérieures ayant au moins une relation avec leur formation antérieure, ils vont s'inscrire en classe Terminale C et D de l'enseignement général. Ils pensent qu'agir ainsi leur permettra de réussir au concours d'entrée à la Polytechnique et aux grandes écoles de Madagascar. Mais si on fait une petite analyse à propos de ce choix, on constate que cela constitue une perte de temps et de l'argent.

SECTION III : LES DIFFÉRENTES SOLUTIONS PROPOSÉES

§1- Renforcement de la formation des formateurs

Par définition, la formation¹est une méthode qui permet d'apporter une évolution d'esprit du personnel, tout en augmentant la productivité des ressources humaines. Quel que soit la nature du contrat des enseignants dans l'enseignement technique et professionnel, qu'il soit titulaire ou vacataire, ils devraient avoir des connaissances en théorie et en pratique, dans le cadre de leur profession, de compétences et de méthodes pédagogiques permettant la facilitation de la transmission du message aux élèves.

À partir des cours spéciaux et stages pratiques dans les entreprises et toutes formes organisées d'ouverture sur le monde du travail, les enseignants doivent actualiser leurs connaissances, leurs compétences c'est-à-dire mettre à jour leur savoir faire. Si tel est le cas, les élèves eux-aussi seront informés de l'évolution en question. Ensuite, ils doivent être au courant des nouveautés touchant leurs spécialités, pour améliorer la formation qu'ils dispensent aux élèves. En guise de conclusion, ils doivent chercher des moyens pour développer leurs compétences et leur savoir-faire ou encore leur discipline. Ainsi, le fait de

¹Patricia RANDRIAMBELOSON, cours de GRH, 4^{ème} année gestion, Université de Toamasina, 2007-2008.

suivre une formation donne aux enseignants la possibilité de contribuer, le plutôt possible, au développement de leur discipline.

En raison de l'évolution technologique et du progrès scientifique qui ne cesse de se développer à l'heure actuelle, et l'évolution de la structure de l'emploi ou de la situation socio-économique, ainsi que pour ceux qui veulent passer à l'échelon supérieur, l'accès à une formation, des cours et des stages permet aux enseignants de bénéficier de nouvelles connaissances et d'actualiser leur savoir.

Nous savons que la qualité des enseignants tels que leur niveau de qualification ou leur diplôme, leur capacité intellectuelle, leur niveau concernant la maîtrise des matières enseignées auront des impacts sur le niveau des élèves. Normalement, les enseignants recrutés au Lycée doivent être au minimum titulaire d'un diplôme de Licence. Ce critère doit être effectivement appliqué lors de l'embauche de nouveaux enseignants au LTP de Toamasina. L'objectif est d'obtenir un niveau élevé de formateurs, une bonne capacité d'enseigner et une base de connaissance plus approfondie, afin que les élèves soient au niveau. En ce moment, la formation a une valeur pour les apprenants. Etant donné que le LTP de Toamasina est un établissement technique basé sur les matières techniques, il est donc préférable de recruter des enseignants qui maîtrisent la matière technique.

§2- Doter le LTP de Toamasina en équipements et matériels

En tant qu'enseignement technique, le LTP de Toamasina doit être doté d'équipement et de matériel, permettant aux élèves d'acquérir des connaissances techniques. C'est ce qui différencie l'enseignement technique de l'enseignement général.

L'acquisition de nouveaux équipements adaptés au développement de la technologie figure donc parmi les priorités du LTP de Toamasina. Cela exige des responsables à être de bons gestionnaires, notamment dans la classification par ordre de priorité les besoins considérés comme très importants. Il faut noter que l'utilisation des anciens équipements ou des équipements qui sont amortis a pour conséquence de favoriser la compréhension des élèves, car leur futur profession demande des matériels adaptés et aux normes.

Nous savons que l'un des facteurs à l'origine de l'échec de la formation technique et professionnel c'est l'insuffisance des moyens financiers. C'est pourquoi nous proposons d'organiser un grand spectacle, une soirée dansante, des quêtes auprès des opérateurs. Le but est de percevoir une somme d'argent permettant d'améliorer la situation des matériels et des équipements dudit Lycée. Cette proposition peut résoudre une partie du problème de

financement. Il faut que les responsables choisissent le moment opportun pour que les activités soient rentables.

§3- Mettre en place un système de validation des acquis par expérience

Dans le but de mettre en valeur les acquis théoriques, il faut organiser des stages pratiques au profit des élèves. Sans le stage pratique, la formation au sein de l'enseignement technique sera identique à celle de l'enseignement général. En plus de leur formation dans les salles de classe, il faut que les élèves du LTP suivent des stages pratiques. Le but de cette politique est de renforcer leur capacité par le biais de la pratique, ce qu'ils ont appris dans les cours théoriques.

Il fallait que les responsables négocient avec les dirigeants des entreprises pour que ces derniers accordent des stages aux élèves. Ce stage doit être organisé durant leur scolarité. En ce moment là, les deux parties, à savoir les entreprises et les établissements scolaires y trouvent leurs comptes. Pour les responsables des entreprises, c'est une opportunité à saisir car, d'une part, le coût de réalisation d'un tel ou tel travail serait assez raisonnable, et d'autre part, cela leur permettrait déjà d'avoir une idée sur les stagiaires pour une future embauche, au cas où les entreprises cherchent un nouvel employé. Quant à l'établissement scolaire, le stage pratique viendrait renforcer les séances de travaux pratiques qui ne sont pas suffisantes dans leur emploi du temps. C'est à partir de ce stage que les élèves auront beaucoup d'expériences et de connaissances pratiques.

§4- Améliorer la gestion du LTP de Toamasina

Comme le LTP de Toamasina est un établissement scolaire chargé de l'éducation des citoyens Malgaches, une bonne organisation, surtout au niveau des enseignants est nécessaire. Pour qu'un établissement scolaire soit efficace, la conscience personnelle de tous les formateurs est exigée. Nous savons que dans une salle de classe, seul un enseignant s'occupe d'une multitude d'élèves. Le succès d'une école est alors le résultat de la bonne gestion de ses dirigeants. Les responsables devront donc être de bons leaders pour que leurs collaborateurs puissent respecter les conditions pour améliorer les résultats. La situation actuelle du LTP de Toamasina demande quand même l'attention du personnel, pour qu'il considère l'intérêt des élèves car ces derniers seront les futurs dirigeants dans la commune urbaine de Toamasina et même de Madagascar.

S'il n'y a pas une gestion rationnelle du chef d'établissement, en collaboration avec tous les enseignants, il serait difficile pour l'école d'offrir un enseignement de très haute

qualité. Le LTP de Toamasina nécessite donc une gestion plus stricte, afin de s'assurer que les ressources humaines, matérielles et financières allouées à l'établissement se ressentent effectivement au niveau des résultats des élèves.

La bonne gestion est ainsi exigée, surtout en matière de dépense. Pour éviter les dépenses inutiles, les responsables doivent hiérarchiser toute décision, pour que toutes les opérations soient efficaces.

En ce qui concerne l'amélioration de la gestion de son patrimoine, on demande de faire un inventaire soit mensuel, soit trimestriel ou autre, afin de connaître les matériels perdus ou amortis. Nous savons que les matériels et les équipements du Lycée coûtent très cher. Les responsables devront donc les améliorer par l'intermédiaire de leurs réparations et leurs entretiens périodiques. Ainsi, il faut suivre la sortie des matériels et leur utilisation, pour éviter la perte pour l'établissement en premier lieu, et pour les élèves, en second lieu.

§5- Améliorer le salaire des enseignants

Afin d'encourager les enseignants, il faut les motiver. Un salarié est motivé si les efforts fournis correspondent à sa rémunération. « Le salaire est une des sources de la motivation d'un salarié »¹. C'est tout à fait le contraire pour les enseignants. Certains diplômés disent qu'ils ont accepté à enseigner au LTP, pas tellement parce qu'ils l'ont choisi, mais parce qu'ils ne trouvaient pas mieux ailleurs. En d'autres termes, dès le début, ils n'étaient pas motivés mais vu la difficulté de la vie actuelle, ils ont accepté de faire ce type de travail. D'autres disent qu'enseigner c'est un premier pas dans la vie professionnelle. Pour les encourager, il faut alors prendre en considération leur situation. C'est pourquoi, nous proposons d'augmenter leur salaire soit à chaque fin d'année, soit tous les deux ans, à un taux minimum de 10%. Ils doivent aussi bénéficier de la prime de fin d'année, comme les enseignants des établissements privés. Ici, nous pensons uniquement aux enseignants vacataires, car ils sont à la charge du budget de fonctionnement du Lycée, car les enseignants titulaires sont payés par l'Etat. Les enseignants titulaires et les enseignants vacataires doivent, de la même manière, bénéficier de la prime de fin d'année ou d'autres avantages.

§6- Ouverture d'une caisse spéciale aux apprenants

Les responsables doivent créer un nouveau projet, notamment l'ouverture de ce qu'on pourrait appeler « caisse spéciale ». Le but est d'aider les élèves au début de la réalisation de leurs projets. Nous proposons à ce que cette caisse soit la somme des

¹ Gatien HORACE : cours de Management II, 4^{ème} année gestion, Université de Toamasina, 2007-2008.

versements effectués par les élèves durant leur scolarité dans la caisse de l'Administration. Cela va se présenter sous forme d'épargne. La somme collectée par les élèves sera destinée à l'achat d'outils, après qu'ils aient obtenu le diplôme de baccalauréat. L'opération d'achat pourrait se faire, soit par achat groupé par le Lycée auprès des fournisseurs, soit par achat par individuel, effectué par l'intéressé auprès des quincailleries. C'est un bon projet, car il facilitera le démarrage de leur propre activité mais le comble, c'est que cela va augmenter la charge des élèves. Mais si on veut réaliser quelque chose de qualité, il faut dépenser.

§7- Réorienter le système de formation dans l'enseignement technique

Nous avons déjà dit dans les pages précédentes que plusieurs élèves issus du LTP de Toamasina connaissent l'échec lorsqu'ils choisissent de continuer leurs études à l'université. La majorité d'entre eux sont obligés de changer de filière. Ainsi, pour permettre l'adéquation ou la relation entre l'offre de l'enseignement technique et celle de l'enseignement supérieur, il faut préparer les élèves dès le début. Sans cette réforme, leur chance de se spécialiser est faible.

Notons que pour pouvoir poursuivre des études à l'université, par exemple à l'Institut Supérieur Polytechnique, les élèves du LTP de Toamasina sont obligés de suivre des cours dans des Lycées de l'enseignement général. Cela prouve que les élèves de l'enseignement technique et professionnel ont un niveau inférieur si on les compare aux élèves de l'enseignement général. Devant cette situation, nous proposons d'étoffer un peu plus les matières enseignées au LTP de Toamasina, pour qu'il y ait un équilibre entre les élèves de cet établissement et ceux qui viennent de l'enseignement général, notamment pour ce qui concerne leur réussite au concours d'entrée dans les universités. Si tel est le cas, les candidats de l'enseignement technique et professionnel ne perdront pas de temps et la charge de l'Etat serait réduite.

§8- Renforcement de la bibliothèque en manuels

Au sein d'un établissement scolaire, l'existence d'une bibliothèque est le témoin d'une bonne condition d'enseignement et d'apprentissage. La bibliothèque offre des avantages, aussi bien aux élèves qu'aux enseignants. Elle est une source d'information et d'enrichissement intellectuel. Pour les élèves, son importance réside dans le fait que cela leur permet de faire de l'auto-apprentissage.

Au LTP de Toamasina, les livres de l'enseignement général dominant. En ce qui concerne les livres de l'enseignement technique, la majorité date presque de l'ouverture de l'établissement. Par conséquent, ils ne répondent pas nécessairement aux besoins des élèves et des formateurs.

Il faut donc que les responsables du LTP de Toamasina fassent des acquisitions de manuels pour favoriser la collecte d'informations relatives aux innovations, car ces manuels doivent correspondre aux normes internationales de l'enseignement technique et professionnel.

§9-Mettre en place une politique favorisant l'emploi

Les jeunes sortants de l'enseignement technique et professionnel cherchent des emplois biens rémunérés. Les investissements pourront contribuer effectivement à répondre aux besoins de ces nouveaux diplômés, en créant des emplois.

Les PME sont considérées comme moteur de la création d'emplois. Certes, elles rencontrent souvent des problèmes. Etant donné la promotion de création d'entreprises, celles-ci doivent mettre en place des structures permettant de créer des emplois à long terme. Devant cette situation, il faut améliorer la compétitivité, la productivité et la rentabilité des entrepreneurs locaux et nationaux.

L'objectif des entreprises c'est la rentabilité des investissements. En tout cas, elles n'ont pas de politique d'emplois. Elles souhaitent embaucher des travailleurs de moindre qualification car ils sont payés pas cher. Cette situation provoque des problèmes dans la liaison « adéquation-emploi », car les diplômés du LTP de Toamasina sont les premiers victimes. Ils ont du mal à trouver du travail, c'est pourquoi ils sont obligés d'accepter des salaires qui ne sont pas conformes à leur niveau d'étude. L'essentiel c'est de travailler, même si le traitement n'est pas satisfaisant.

Devant la difficulté de la situation actuelle des diplômés, le Gouvernement Malgache doit encourager les jeunes diplômés à créer leurs propres entreprises, en leur facilitant l'accès au crédit, et en leur offrant des formations supplémentaires. Dans le but de favoriser l'embauche au niveau du secteur privé, il doit réduire les charges des entreprises, telles que les taxes et alléger, par exemple, les charges sociales.

§10- Ouvrir de nouvelles filières

Nous avons pu constater que les filières existant au LTP de Toamasina ne répondent pas aux exigences du marché du travail, et aux besoins de l'évolution de la technologie. C'est

pourquoi, il est vraiment nécessaire d'ouvrir d'autres filières qui, en quelques sortes, répondent aux besoins du monde professionnel, à savoir :

- ✓ la filière commerce ;
- ✓ la filière tourisme ;
- ✓ et la filière maritime

A- La filière commerce

En ce troisième millénaire, aucun pays dans le monde ne peut vivre en autarcie. La mondialisation prouve qu'il y a une ouverture de la relation à l'échelle mondiale, surtout dans le domaine du commerce. Grâce à cette mondialisation, chaque pays a le droit d'importer et d'exporter à travers le monde entier, sans barrière douanière. Cela veut dire que toutes les marchandises peuvent entrer et sortir d'un pays et aller dans d'autres pays. Par conséquent, il est nécessaire de former les jeunes Malgaches dans le domaine du commerce. Les pays en voie de développement comme Madagascar trouveront leur compte, s'ils disposent de jeunes compétents œuvrant dans le monde des affaires, en particulier commerciales. La formation et la promotion du secteur commerce a un intérêt particulier pour notre pays, notamment en donnant des opportunités à l'emploi.

À l'heure actuelle, nous remarquons que les plus grands commerçants à Madagascar, en particulier à Toamasina, sont les Indopakistanaïes et les chinois. C'est à partir de la formation des jeunes dans le domaine du commerce que les jeunes Malgaches seraient à la hauteur et auraient le goût de risque dans les affaires commerciales.

En plus, il est souhaitable d'organiser des cours de soutien, dans le but de préparer les petits commerçants capables de réaliser de simples activités. Cette filière serait, entre autres, un moyen pour éviter la formation de chômeurs dans la commune urbaine de Toamasina.

La population de la commune urbaine de Toamasina ne cesse de croître. L'augmentation de la population montre une forte potentialité dans la consommation des biens et des services favorables au commerce et aux investissements. Il y a donc une possibilité de création d'emploi.

B- La filière tourisme

Le tourisme est le premier secteur qui apporte beaucoup de devises à Madagascar. Il constitue donc un moteur de développement pour le pays. À Madagascar, sans la crise

politique, le nombre de touristes ne cesse d'augmenter chaque année. Pour accueillir des visiteurs, il faut que le pays soit bien préparé. De ce fait, il faut mettre en place des infrastructures hôtelières et former des guides touristiques. Ces derniers ont pour rôle, d'une part, de fournir un maximum d'informations possibles aux touristes, de manière à les inciter à revenir à Madagascar, ou à visiter d'autres sites, et d'autre part à surveiller les touristes, afin de prévenir toutes sortes de vol d'espèces. C'est pour cela que nous avons l'intention d'ouvrir la filière tourisme au LTP de Toamasina.

C- La filière maritime

Dans le but de profiter de la main d'œuvre à bon marché, des bateaux installés à Madagascar recrutent des matelots. Malheureusement, ces matelots n'ont pas bénéficié de formation dans ce domaine. Cela veut dire qu'ils n'ont pas de connaissances, ni de compétences nécessaires aux besoins de ce type de métier. Comme la ville de Toamasina est une ville portuaire où chaque année, les pays occidentaux sont à la recherche d'un bon nombre de mains d'œuvre qui ne sont pas qualifiées. Afin d'éviter les risques d'accident et toutes sortes d'exploitation, l'ouverture de cette filière est souhaitable. A partir de là, les gens seront déjà préparés et bénéficieront à l'avance des informations utiles à la réalisation des tâches qu'on leur demanderait.

§11- Mettre le LTP de Toamasina au service de la chambre de commerce et de l'industrie

Contrairement à l'enseignement général, l'enseignement technique et professionnel ne figure pas parmi les fonctions régaliennes de l'Etat. Dans les pays développés tels que la France, l'Allemagne,... l'enseignement technique et professionnel ne fait pas partie des compétences du pouvoir public. Son fonctionnement est assuré par la chambre de commerce. Ainsi, l'intervention de la chambre de commerce dans la formation technique et professionnelle est très importante, notamment dans sa prise en charge. De ce fait, il y a réduction des fonctions et de la charge de l'Etat. Dans ce système, l'Etat a pour rôle d'effectuer des contrôles, et de veiller au bon fonctionnement des établissements de l'enseignement technique et professionnel. En outre, l'identification des attentes du marché du travail est à la portée de la chambre de commerce, ainsi que la mise en place des filières au LTP de Toamasina, susceptibles de répondre aux besoins de ce marché de travail.

§12- Créer ou réhabiliter le LTP de Toamasina

Chaque année, le nombre de candidats qui s'inscrivent au LTP de Toamasina augmente. Cela signifie que les élèves de la commune urbaine de Toamasina et leurs parents s'intéressent à la formation dispensée au LTP de Toamasina.

Rappelons ici que les salles de classe peuvent accueillir en moyenne 750 élèves. Au titre de l'année 2008-2009, l'effectif des élèves du LTP de Toamasina est de 1 143, et atteint jusqu'à 1 211 élèves pour l'année scolaire 2010-2011. Si on fait une analyse, en considérant cette année, la demande augmente, mais l'offre reste stable. Cette situation provoque des encombrements dans l'apprentissage ou de surcharge dans les salles de classe. Pour cela, nous proposons de créer ou de réhabiliter les infrastructures du LTP de Toamasina.

§13- Mettre en place le système d'évaluation de la formation au LTP de Toamasina

On peut évaluer le système de formation à partir des indicateurs de rendement interne, à savoir le taux de passage en classe supérieure, de redoublement et d'abandon. C'est à partir de ces indicateurs qu'on peut connaître le résultat de la formation pour chaque niveau et pour chaque filière.

Même si nous n'avons pas de données concernant le coût de formation pour un élève au LTP de Toamasina, nous avons quand même pu l'estimer, et nous avons constaté que cela coûte cher. Les responsables doivent prendre une décision pour réduire le taux de redoublement, car l'augmentation de ce dernier signifie une augmentation des dépenses pour la formation, soit une nouvelle dépense pour un même élève.

C'est pour cela que nous proposons de renvoyer les élèves ayant obtenu une moyenne inférieure ou égale à sept sur vingt et une possibilité de redoubler pour les notes comprises entre sept et neuf sur vingt, mais sans possibilité de tripler. On peut dire que les élèves qui sont renvoyés, sont ceux qui ne veulent pas travailler, car nous pensons que les conditions d'accueil qui leurs sont réservées, sont à notre sens, assez généreuses. Ils constituent une charge lourde pour rien, pour l'Etat et pour les autres partenaires qui contribuent au financement de l'établissement.

Nous avons vu dans le troisième chapitre de notre travail que l'enseignement technique et professionnel a son importance, notamment dans la réduction du chômage et la charge de l'Etat. Sans oublier qu'il constitue une arme contre les inégalités sociales et produit de la main d'œuvre qualifiée. Les élèves sortants du LTP de Toamasina qui choisissent d'entrer directement dans le monde professionnel sont confrontés à des problèmes, devant la concurrence sur le marché du travail, en particulier les sortants des Universités. La majorité de ceux qui veulent continuer leurs études à l'Université poursuit parfois une nouvelle filière. Devant les différents problèmes du LTP de Toamasina, nous proposons des solutions, afin que ce dernier puisse répondre aux attentes des bénéficiaires.

CONCLUSION

CONCLUSION

La commune urbaine de Toamasina est le chef lieu de la région Atsinanana. Elle est caractérisée par un climat tropical chaud et humide. Elle comporte cinq arrondissements qui contiennent dans sa totalité, 138 Fokontany. On y rencontre presque toutes les ethnies l'île, mais le Betsimisaraka est majoritaire. Sa population souffre de problèmes socio-économiques, notamment en matière de chômage, résultant de l'absence de qualification des diplômés et de l'augmentation très excessive de sa population.

À partir de ce présent travail, nous avons pu constater que le LTP de Toamasina a un rendement assez faible, avec un taux de redoublement et d'abandon, surtout en 3^{ème} année et des échecs aux examens très remarquables. Ceci est dû à la mauvaise qualité de la formation dans cet établissement. Le crédit alloué par l'Etat ne suffit pas à la bonne marche du LTP, cela a pour conséquence l'insuffisance des équipements et des infrastructures, à savoir les salles de classe, les machines, etc. Or, la capacité d'accueil du LTP est très limitée et ne correspond même pas à la croissance de l'effectif des élèves.

En fait, le programme et le système, ainsi que le type de formation au sein du LTP ne sont pas adaptés aux exigences du marché du travail. À vrai dire, la formation dispensée et les exigences de l'emploi ne sont pas compatibles. Par conséquent, les sortants du LTP augmentent le nombre de chômeurs, dans la commune urbaine de Toamasina.

Actuellement, en ce qui concerne les diplômés du LTP de Toamasina, leurs chances de réussir à recruter sont faibles. Devant cette contrainte, ils ont parfois tendance à accepter d'occuper des postes qui n'ont aucune relation avec leurs formations. En plus, leur niveau de qualification ne correspond pas à leurs diplômes. Cela constitue pour le Gouvernement et pour les élèves à la fois une perte de temps et de ressources financières.

À cause de la faiblesse du budget alloué par l'Etat au LTP de Toamasina, la formation des élèves est médiocre, ils ne sont même pas capables de réaliser leur propre projet. D'où, l'enseignement technique se trouve toujours au même stade de la difficulté. Cette situation affecte les nouvelles promotions d'élèves et leurs parents et le futur Gouvernement.

Pour faire face à ces problèmes, les solutions que nous avons proposées sont nécessaires pour assurer un meilleur avenir des élèves qui suivent la formation technique et professionnelle, en particulier, ceux du LTP de Toamasina. Dans le but d'améliorer la qualité interne et externe de l'enseignement technique et professionnel, il faut opter pour la planification et la réforme du système de formation, en fonction des emplois requis, suivant le secteur économique. Il faut donc adopter et appliquer les mesures politiques aptes à résoudre

les problèmes de l'enseignement technique. Nous savons que le non adéquation de la formation figure parmi les obstacles majeurs au développement d'un pays. Devant l'objectif de l'Etat de fixer un taux de réussite de 100% en 2015, il faut mettre en œuvre une nouvelle politique, en vue d'améliorer son efficacité interne et externe, tout en diminuant le taux de redoublement, par exemple, et en offrant beaucoup de chances pour trouver du travail.

Pour répondre aux objectifs fixés, la présence de divers partenaires et entités concernés par l'enseignement technique est nécessaire. Afin de favoriser le développement du secteur privé, par le biais de la multiplication des emplois indépendants, l'enseignement technique et professionnel devrait choisir une nouvelle orientation. En guise de conclusion, le succès de toutes les solutions que nous avons proposées dépendra de la conviction et la contribution de tous les partenaires cibles.

BIBLIOGRAPHIE

I- OUVRAGES GÉNÉRAUX

- CHAZELAS N. : Prévention, sécurité et législation concernant l'enseignement technique, édition Académie de Montpellier, 1979, 103 pages.
- GARRY Becker et THEODORE Schultz: Education et développement, édition Paris, 1988, 294 pages.
- GRANGEAS Géneviève : Les politiques de l'emploi, édition Paris, 1992, 127 pages.
- HUGON Philippe : Economie et enseignement à Madagascar, édition Paris, 1976, 386 pages.
- KIM Djeung II : Quelques problèmes concernant l'éducation selon les idées du Djoutché, édition Corée, 1987, 230 pages.

II- SUPPORT PEDAGOGIQUES

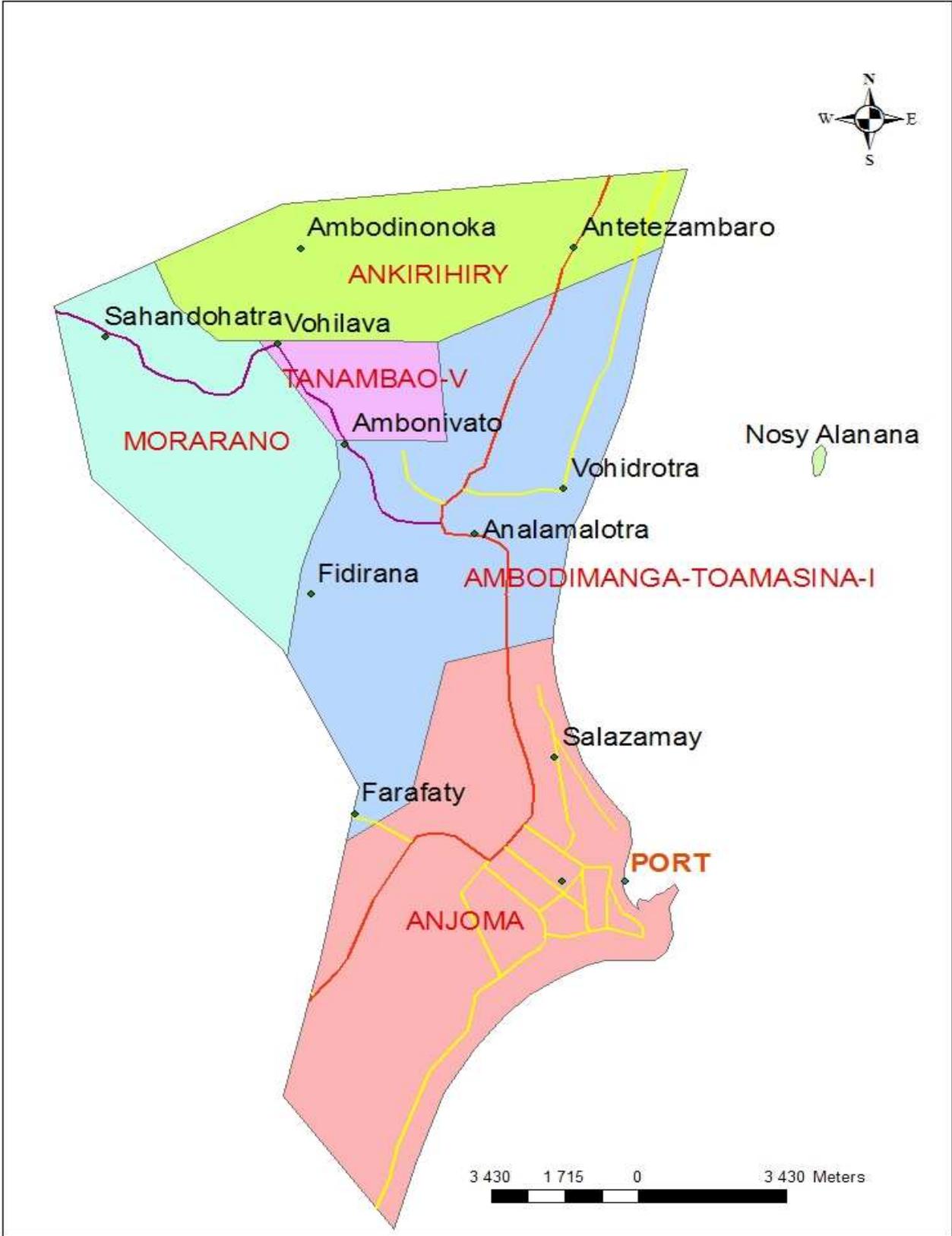
- ANDRIAMBELOSON Patricia, cours de GRH, 4^{ème} année gestion, Université de Toamasina, 2007-2008.
- HORACE Gatien, cours de Management II, 4^{ème} année gestion, Université de Toamasina, 2007-2008.
- RANDRIAMANANTENA Modeste Espéra, cours d'initiation à l'organisation, 1^{ère} année gestion, Université de Toamasina, 2004-2005.

III- SITE WEB

- [http : // www.european-agency.org](http://www.european-agency.org).
- [http : // portal.unesco.org/fr/ev.php-URL](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL).
- [http : //senar.org.fr](http://senar.org.fr)

ANNEXES

ANNEXE I : CARTE ADMINISTRATIVE DE LA VILLE DE TOAMASINA



ANNEXE III : VOLUME HORAIRE DU LTP DE TOAMASINA PAR FILIÈRE
FPI : MENUISERIE BOIS(MB)

Matières	Volume horaire		
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
I-CONNAISSANCES THEORIQUES			
1-1) <u>Littéraires</u>			
-Malagasy	2	2	2
-Français	2	2	2
-Anglais	2	2	2
1-2) <u>Scientifiques</u>			
-Mathématiques	2	2	4
-Sciences Physiques	2	2	4
1-3) <u>Education Physique et Sportive</u>	2	2	2
1-4) <u>Technique théorique</u>			
-Technologie	2	2	2
-Organisation et sécurité	1	1	1
-Géométrie descriptive	2	2	2
-Mécanique ou RDM	2	2	2
II-NORMES PROFESSIONNELLES			
Technologie de construction+ dessin	5	5	5
III-TECHNIQUES DE PRODUCTION			
Préparation/Réalisation et étude de fabrication	10	10	10
Travaux pratiques	4	4	5
TOTAL	38	38	43

Source : LTP de Toamasina, année 2010.

FPI : STRUCTURE METALLIQUE(SM)

Matières	Volume horaire		
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
I-CONNAISSANCES THEORIQUES			
1-1) <u>Littéraires</u>			
-Malagasy	2	2	2
-Français	2	2	2
-Anglais	2	2	2
1-2) <u>Scientifiques</u>			
-Mathématiques	2	2	4
-Sciences Physiques	2	2	4
1-3) <u>Education Physique et Sportive</u>	2	2	2
1-4) <u>Technique théorique</u>			
-Technologie	2	2	2
-Analyse	2	2	2
II-NORMES PROFESSIONNELLES			
Technologie de construction+ dessin	5	5	5
III-TECHNIQUES DE PRODUCTION			
Préparation/Réalisation/Maintenance et étude de fabrication	10	10	10
Travaux pratiques	4	4	5
TOTAL	35	35	39

Source : LTP de Toamasina, année 2010.

FPI : MECANIQUE GÉNÉRALE(MG)

Matières	Volume horaire		
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
I-CONNAISSANCES THEORIQUES			
1-1) <u>Littéraires</u>			
-Malagasy	2	2	2
-Français	2	2	2
-Anglais	2	2	2
1-2) <u>Scientifiques</u>			
-Mathématiques	2	2	4
-Sciences Physiques	2	2	4
1-3) <u>Education Physique et Sportive</u>	2	2	2
1-4) <u>Technique théorique</u>			
-Technologie	2	2	2
-Traçage	4	4	4
-OP	2	2	2
-RDM	2	2	2
II-NORMES PROFESSIONNELLES			
Technologie de construction+ dessin	5	5	5
III-TECHNIQUES DE PRODUCTION			
-Préparation/Réalisation/Maintenance et étude de fabrication	10	10	10
-Travaux pratiques	4	4	5
TOTAL	41	41	46

Source : LTP de Toamasina, année 2010.

FPI : CHEF D'EQUIPE DE CHANTIER(CEC)

Matières	Volume horaire		
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
I-CONNAISSANCES THÉORIQUES			
1-1) <u>Littéraires</u>			
-Malagasy	2	2	2
-Français	2	2	2
-Anglais	2	2	2
1-2) <u>Scientifiques</u>			
-Mathématiques	2	2	4
-Sciences Physiques	2	2	4
1-3) <u>Education Physique et Sportive</u>	2	2	2
1-4) <u>Technique théorique</u>			
-Technologie+topographie	2	2	2
-Mécanique	2	2	2
-Hydraulique	-	-	2
II-NORMES PROFESSIONNELLES			
Dessin	4	4	4
III-TECHNIQUES DE PRODUCTION			
-Analyse	2	2	2
-Travaux pratiques	4	4	4
TOTAL	26	28	35

Source : LTP de Toamasina, année 2010.

FPI : COMPTABILITÉ(G2)

Matières	Volume horaire		
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
I-CONNAISSANCES THEORIQUES			
1-1) <u>Littéraires</u>			
-Malagasy	2	2	3
-Français	2	2	3
-Anglais	2	2	2
1-2) <u>Scientifiques</u>			
-Mathématiques	2	2	3
-Statistiques	2	2	2
-Mathématiques financières	2	2	2
1-3) <u>Education Physique et Sportive</u>	2	2	2
1-4) <u>Technique théorique</u>			
-Droit fiscal	2	2	2
- Droit social	-	-	2
- Droit commercial	-	-	3
- Droit civil	2	2	-
-Economie	2	2	2
II-NORMES PROFESSIONNELLES			
Informatique Bureautique	4	4	4
Comptabilité	2	2	2
III-TECHNIQUES DE PRODUCTION			
-Visite d'entreprise	4	4	4
-Techniques commerciales	6	6	6
TOTAL	36	36	40

Source : LTP de Toamasina, année 2010.

FPI: SECRÉTARIAT(G1)

Matières	Volume horaire		
	1^{ère} année	2^{ème} année	3^{ème} année
I-CONNAISSANCES THEORIQUES			
1-1) <u>Littéraires</u>			
-Malagasy	2	2	2
-Français	2	2	2
-Anglais	2	2	2
1-2) <u>Scientifiques</u>			
-Mathématiques	2	2	4
1-3) <u>Education Physique et Sportive</u>	2	2	2
1-4) <u>Technique théorique</u>			
-Initiation économique	2	2	2
- Droit civil	2	2	2
-Mathématiques appliquées	2	2	2
II-NORMES PROFESSIONNELLES	-	-	-
III-TECHNIQUES DE PRODUCTION			
-Dactylographie	4	4	4
-Opération comptable	4	4	4
-Méthodes administratives et commerciales	4	4	4
-Informatique	2	2	2
-Communication	6	6	6
TOTAL	36	36	38

Source : LTP de Toamasina, année 2010.

FTG : ELECTROTECHNICIEN INDUSTRIEL(EI)

Matières	Volume horaire		
	1^{ère} année	2^{ème} année	3^{ème} année
Français	4	4	4
Anglais	2	2	3
Malagasy	2	2	2
Philosophie	-	-	3
Physique-Chimie	6	6	6
Mathématiques	6	6	7
Education Physique et sportive	2	2	2
Mécanique automobile	-	-	4
Résistance des matériaux	2	2	2
Dessin	2	2	3
Technologie	2	2	2
TOTAL	28	28	38

Source : LTP de Toamasina, année 2010.



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana - Fahafahana - Fandrosoana

DECRET N° 2009-1217

Fixant les attributions du Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ainsi que l'organisation générale de son Département.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution ;

Vu l'ordonnance n°2009-001 du 17 mars 2009 conférant les pleins pouvoirs à un Directoire Militaire ;

Vu l'ordonnance n° 2009-002 du 17 mars 2009, portant transfert de pleins pouvoirs à Monsieur Andry Nirina RAJOELINA ;

Vu l'ordonnance n° 2009-003 du 20 mars 2009 modifiée par l'ordonnance n° 2009-004 du 27 mars 2009 relative au régime de Transition ;

Vu le décret n° 2009-250 du 19 mars 2009 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2009-1161 du 08 septembre 2009 portant nomination des membres du Gouvernement ;

**Sur proposition du Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle,
En conseil du Gouvernement,**

DECRETE :

Article Premier : Le Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle élabore et met en œuvre la politique du Gouvernement en matière de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. A ce titre il formule et définit les orientations, les priorités, les engagements socio-politiques visant à assurer une réponse appropriée aux besoins en formation engendrés par les changements dans les activités économiques et la demande de Qualification Professionnelle.

Il est notamment chargé de :

- favoriser la participation du monde professionnel dans la définition, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de Formation Technique et Professionnelle,
- préparer et former les ressources humaines du pays en assurant une meilleure adaptation de la formation à l'emploi suivant les besoins qualitatifs et quantitatifs à court, moyen et long terme du développement économique, tant au niveau national que régional,
- contribuer à la promotion de l'emploi,
- soutenir la politique de la valorisation des ressources humaines dans les secteurs de production.

Article 2 : Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle est rattaché à la Primature.

Article 3 : L'organisation générale du Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle est fixée comme suit :

- le Cabinet du Secrétariat d'Etat ;
- la Direction Générale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- les Personnes Responsables des Marchés Publics ;
- les Organismes sous tutelles et rattachés ;
- les services rattachés ;

Article 4 : ⁵ sont rattachés au Secrétariat d'Etat :

- Les Personnes Responsables des Marchés Publics ;
- la Direction des Affaires Administratives et Financières ;
- la Direction du Patrimoine et de la Logistique ;
- la Direction de Système d'Information ;

Article 5 : Les Personnes Responsables des Marchés Publics sont des personnes habilitées à signer les marchés au nom de l'Autorité Contractante. Elles sont chargées de conduire la procédure de passation du marché depuis le choix de cette dernière jusqu'à la désignation du titulaire et l'approbation du marché définitif. Elles ont rang de Directeur de Ministère.

Article 6 : La Direction des Affaires Administratives et Financières assure la bonne marche des affaires administratives et financières. Elle est chargée de la gestion administrative des agents du Département.

Elle organise l'élaboration du budget. Elle centralise la comptabilité administrative et assure le suivi de l'exécution financière du budget.

Elle veille à la gestion rationnelle des ressources humaines du Département.

La Direction des Affaires Administratives et Financières comprend :

- un Service Financier;
- un Service de Ressources Humaines;
- un Service de Programmation Budgétaire ;
- un Service Médico-social.

Article 7 : La Direction du Patrimoine et de la Logistique a pour mission d'assurer la gestion et la maintenance du patrimoine.

La Direction du Patrimoine et de la Logistique dispose de :

- un Service des Domaines Scolaires ;
- un Service des Infrastructures et Equipements ;
- un Service Central de Maintenance;

Article 8 : La Direction de Système d'Information assure la mise en œuvre de la politique du Secrétariat d'Etat en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication pour le secteur de la Formation Professionnelle et Technique.

Elle assure le développement du système d'information ;

Elle est responsable de l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de communication ;

Elle met à la disposition du public des informations sur la Formation Professionnelle et Technique.

La Direction de Système d'Information dispose de :

- Un Service Maintenance et Administration des Réseaux ;
- Un Service Statistique et Information ;
- Un Service de développement logiciel.

TITRE PREMIER

DU CABINET DU SECRETARIAT D'ETAT

Article 9 : Le Cabinet assiste le Secrétaire d'Etat dans l'accomplissement de sa mission. Le Directeur de Cabinet est chargé d'instruire et de traiter les dossiers suivant les directives du Secrétaire d'Etat et d'exécuter les décisions y afférentes.

Le Directeur de Cabinet est responsable du fonctionnement du cabinet composé de :

- trois (03) Inspecteurs permanents;
- trois (03) Conseillers Techniques permanents;
- trois (03) Chargés de Mission permanents;
- un (01) Conseiller médico – sanitaire
- un (01) Secrétaire Particulier
- un (01) Chef du Protocole;
- un (01) Attaché de Presse

Article 10: Le Directeur de Cabinet peut recevoir du Secrétaire d'Etat délégation de pouvoir pour le représenter dans les cérémonies ou missions officielles. Il peut être chargé de missions particulières notamment dans les relations avec les institutions de l'Etat.

TITRE II

DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Article 11: Le Directeur Général de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle a pour mission d'assurer la coordination, l'harmonisation et le suivi des activités des Directions et des Etablissements rattachés sous son autorité.

A ce titre, il coordonne les activités des directions sous son autorité :

- une Direction de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle;
- une Direction d'Apprentissage des Métiers de Base ;
- une Direction de l'Accréditation et de l'Assurance Qualité.

Et sont rattachés :

- un Service de Planification et de Programmation ;
- un Service de Coordination des Partenaires
- un Service de Législation et du Contentieux.

Article 12 : La Direction de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle assure la coordination des actions de Formation Technologique Générale et de Formation Professionnelle Initiale et celle des actions de formation à cycle court dans les Etablissements d'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle publics et privés. Elle réalise la coordination et le suivi de l'application des programmes de formation, la validation des acquis pédagogiques et professionnels, des certificats et des diplômes, l'organisation générale des Examens et la gestion de la scolarité;

La Direction de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle dispose de :

- un Service de Coordination de l'Enseignement Technique ;
- un Service de Coordination de la Formation Professionnelle;
- un Service des examens.

Article 13 : La Direction de l'Apprentissage des Métiers de Base :

- assure la coordination des actions d'apprentissage de métiers de base notamment dans les secteurs d'activités Artisanales et Agricoles et des petits métiers ruraux et urbains ;
- procède à l'appui de la création d'emploi ou d'activités génératrices de revenus,

La Direction de l'Apprentissage des métiers de Base dispose de :

- un Service de Coordination de l'Apprentissage des Métiers de Base ;
- un Service de la Valorisation des Acquis ;
- un Service de Promotion de l'Entrepreneuriat.

Article 14 : La Direction de l'Accréditation et de l'Assurance Qualité assure aux jeunes et à l'ensemble de la population concernée un enseignement et une formation professionnelle calibrés et de qualité, qui leur permettent de se mesurer par rapport aux standards de compétences.

Elle est chargée de :

- la coordination des activités relatives à l'accréditation, à l'évaluation des Etablissements de Formation Technique et Professionnelle notamment à la conformité des offres de formation aux standards Nationaux de Qualification ;
- la préparation et l'animation des commissions régionales d'évaluation des Enseignements et de Formations aux niveaux des Groupements Régionaux d'Etablissement de Formation Technique et Professionnelle.

La Direction de l'Accréditation et de l'Assurance Qualité dispose de :

- un Service d'Accréditation ;
- un Service d'Assurance Qualité ;
- un Service de suivi et d'évaluation ;

Article 15 : les Directions Régionales de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle assurent respectivement la coordination des activités des établissements publics et privés au niveau des Régions.

A ce titre, il a autorité sur les services relevant de sa compétence :

- Service de Coordination des Etablissements ;
- Service des Affaires Administratives et Financières ;
- Service des Examens et de Scolarité ;
- Service de l'Ingénierie de Formation Professionnelle.

TITRE III

DES ORGANISMES SOUS TUTELLE ET RATTACHES

Article 16 : Les Organismes sous tutelle et rattachés au Secrétariat d'Etat chargé l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle sont :

- Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) ;
- Institut National de Formation des Personnels des Etablissements d'Enseignement Technique et Professionnel (INFor) ;
- Groupements Régionaux des Etablissements Techniques et Professionnels (GREFTP) ;
- Institut National de Promotion Formation (INPF) ;
- Centre National de Formation Professionnelle Artisanale et Rurale (CNFPAR) ;
- Centre National de Formation Professionnelle des Personnes Handicapées (CNFPPH) ;
- Institut de Formation Professionnelle et Technique d'Anosy (IFPTA) ;

Article 17 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont et demeurent abrogées.

Article 18 : Le Ministre des Finances et du Budget, le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales et le Secrétaire d'Etat chargé l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République.

Fait à Antananarivo, le 06 octobre 2009

**Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement**

MONJA Roindefo ZAFITSIMIVALO

Le Ministre des Finances et du Budget
RAJAONARIMAMPIANINA Hery

**Le Ministre de la Fonction Publique, du
Travail
Et des Lois Sociales**
NOELSON WILLIAM

**Le Secrétaire d'Etat chargé l'Enseignement
Technique
et de la Formation Professionnelle**
TOTO RAHARIMALALA Marie Lydia

« POUR AMPLIATION CONFORME »

Antananarivo, le 19 octobre 2009
Le Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement
Signé : RAZAFIMAHEFA Tianarivelo

PRIMATURE

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE
L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Service de la Législation et du Contentieux

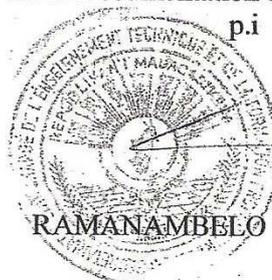
N 015_2009/PM/SEETFP/Lég

« POUR COPIE CONFORME »

Antananarivo, le

Le Chef du Service de la Législation,
de la Documentation et du Contentieux,

p.i



albert
RAMANAMBELO Felix de Valois

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Structure administrative de la ville de Toamasina.....	14
Tableau II : Répartition de la population occupée et chômeur par arrondissement.....	16
Tableau III : Type du tourisme pratiqué à Madagascar.....	18
Tableau IV : Evolution de la population de 2000 à 2009.....	19
Tableau V : Répartition de la population résidente par sexe et par âge au milieu de l'année 2009.....	21
Tableau VI : Répartition de la population par ethnie.....	22
Tableau VII : Répartition de la population par arrondissement.....	22
Tableau VIII: Répartition des établissements scolaires par niveau dans la CISCO de Toamasina I.....	24
Tableau IX: Indicateurs socio éducationnels de la commune urbaine de Toamasina.....	26
Tableau X: Évolution de l'effectif des élèves par niveau dans la CISCO de Toamasina I.....	27
Tableau XI: Évolution du nombre d'enseignants dans la CISCO de Toamasina I.....	28
Tableau XII: Évolution de l'effectif des élèves.....	44
Tableau XIII: Évolution de l'effectif des élèves par spécialité.....	45
Tableau XIV: Évolution de l'effectif des enseignants.....	46
Tableau XV: Répartition des enseignants selon leur âge.....	47
Tableau XVI: Répartition des enseignants selon leur sexe	48
Tableau XVII: Répartition des formateurs selon leur diplôme le plus élevé.....	49
Tableau XVIII: Répartition des formateurs selon l'ancienneté dans le service de l'enseignement.....	50
Tableau XIX: Répartition des enseignants selon leur statut professionnel.....	51
Tableau XX: Capacité d'accueil des salles de classe.....	52
Tableau XXI : Progression des indicateurs de rendement interne du LTP de Toamasina.....	57
Tableau XXII: Évolution du crédit alloué par l'Etat en Ar.....	61
Tableau XXIII: Évolution de produits des activités de service.....	63
Tableau XXIV : Évolution des ressources financières du LTP de Toamasina.....	64
Tableau XXV: Évolution des dépenses du LTP de Toamasina en Ar.....	65
Tableau XXV: Mouvement du budget.....	66

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

INTRODUCTION 7

PREMIÈRE PARTIE :PRÉSENTATION GÈNÈRALE DE LA VILLE DE TOAMASINA

CHAPITRE I : PRÉSENTATION DE LA COMMUNE URBAINE DE TOAMASINA 12

SECTION I : SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE 11

§1-Historique de la commune 11

§2-Localisation 12

§3-Structure administrative 13

§4-Le climat 13

SECTION II : ASPECTS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET DONNÉES

DÉMOGRAPHIQUES 14

§1-Les potentialités de la commune 15

§2-Situation de l'emploi dans la commune 16

§3-Le tourisme 17

A-Quelques définitions 17

B-Rôle du tourisme 17

C-Caractéristiques du tourisme pratiqué à Madagascar 18

§4-Données démographiques 19

A-Évolution de la population 18

B-Structure de la population 21

C- Répartition de la population par ethnie 20

D-Répartition de la population par espace 22

SECTION III : LES CROYANCES RELIGIEUSES ET L'ÉDUCATION 21

§1-Les croyances religieuses 21

§2-L'éducation 21

A- Les établissements scolaires de la commune 22

B-Quelques indicateurs socio-éducatifs 23

§3-Évolution de l'enseignement 24

CHAPITRE II : CADRE GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET

PROFESSIONNEL 27

SECTION I : IDENTIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET

PROFESSIONNEL 27

§1-Historique 27

§2-Définition 27

§3-Organisation générale 30

§4-Organigramme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle...	30
SECTION II : DIFFÉRENTES PHASES DE RESTRUCTURATION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	30
§1-Organisation jusqu' en 1972	30
A- L'EPPD.....	30
B- Le CET	30
C- Le Lycée Technique	31
§2-Organisation en 1975	31
A- Le Collège Professionnel (CP)	31
B- Le Lycée Technique	31
§3-Organisation en 1976	32
A- Formation Professionnelle I (FP1) ou TEFISO I.....	32
B- Formation Professionnelle II(FPII) ou TEFISO II	33
C- SekolyAmbaratongaFaharoaManokanaTeknika (SAMFT).....	33
§4- Organisation à partir de 1992.....	33
§5- Organisation en 2009	34
SECTION III : CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	36
§1- Le secteur public	36
§2- Le secteur privé.....	36
§3- Spécialisation dans l'enseignement technique et professionnel	36
CHAPITRE III : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE LTP DE TOAMASINA..	40
SECTION I : PRÉSENTATION DU LTP DE TOAMASINA	40
§1- Localisation.....	40
§2-Durée de formation, condition d'accès et recrutement des élèves.....	40
§3-Type de formation dispensé au LTP de Toamasina.....	41
A- La FPI	41
B- La FTG	42
C- La FPQ.....	40
§4- Les diplômes préparés au LTP.....	40
§5- Les programmes du LTP	41
SECTION II : CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES ET DES ENSEIGNANTS DU LTP.....	42
§1- Situation de l'effectif des élèves	42
§2- Le personnel non enseignant.....	44
§3- Le personnel enseignant.....	44
A- Évolution de l'effectif des enseignants.....	44

B-	Renseignement sur les enseignants.....	45
1-	L'âge des enseignants	45
2-	L'appartenance sexuelle des formateurs.....	46
3-	Qualification des formateurs.....	47
4-	Ancienneté dans le service de l'enseignement.....	50
5-	Statut professionnel de l'enseignant	51
	SECTION III : CAPACITÉ D'ACCUEIL DU LTP DE TOAMASINA	51
	§1- Renseignements sur les infrastructures	51
	§2- Les équipements.....	50
	DEUXIÈME PARTIE :ANALYSE DE LA SITUATION DU LTP DE TOAMASINA	
	EN VUE DE SON AMÉLIORATION	
	CHAPITRE I : CONTEXTE ACTUEL DU LTP DE TOAMASINA	54
	SECTION I : PRODUCTION INTERNE DU LTP DE TOAMASINA	54
	§1- Quelques indicateurs du rendement interne.....	54
	§2-Renseignements concernant le diplôme.....	55
	SECTION II : EFFICACITÉ EXTERNE DU LTP DE TOAMASINA.....	56
	§1-Progression de rendement externe	56
	§2-Performance des élèves.....	59
	CHAPITRE II : FINANCEMENT DU LTP DE TOAMASINA ET SES PROBLÈMES... 60	
	SECTION I : FINANCEMENT DE LA FORMATION TECHNIQUE ET	
	PROFESSIONNELLE	60
	§1-Circuit de financement du LTP de Toamasina	60
A-	Financement par le crédit de l'Etat.....	61
B-	Financement par les subventions.....	61
C-	Financement par des travaux rentables et la vente de service	62
D-	Financement par le droit aux examens et au concours	63
	§2-Évolution des ressources financières du LTP de Toamasina.....	63
	SECTION II : DÉPENSES DU LTP DE TOAMASINA.....	64
	§1-Evolution des dépenses de fonctionnement.....	65
	§2-Comparaison entre recettes et dépenses.....	66
	SECTION III : LES PROBLÈMES DU LTP DE TOAMASINA.....	66
	§1-Problèmes rencontrés par les élèves	66
A-	Bas niveau des élèves	66
B-	Forte occupation sur le programme.....	66
C-	Manque de pratique	67
D-	Insuffisance de matériels.....	67
E-	Nombre excédant des élèves.....	68

§2-Problèmes rencontrés par les enseignants.....	68
CHAPITRE III : IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, SITUATION DES DIPLOMÉS ET SOLUTIONS PROPOSÉES	70
SECTION I : IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL.....	70
§1-La réduction de chômage	70
§2-La réduction de la charge de l'Etat	71
§3- Arme contre les inégalités sociales	71
§4-La production de main d'œuvre qualifiée.....	70
§5-Contribution à la croissance économique et au revenu national.....	72
SECTION II : SITUATION DES DIPLOMÉS DU LTP DE TOAMASINA.....	71
§1-Les élèves qui préfèrent entrer directement dans le monde professionnel	Erreur ! Signet non défini.
§2-Les élèves qui veulent continuer leurs études dans l'enseignement supérieur	73
SECTION III : LES DIFFÉRENTES SOLUTIONS PROPOSÉES.....	74
§1-Renforcement de la formation des formateurs.....	74
§2-Doter le LTP de Toamasina en équipements et matériels.....	75
§3-Mettre en place le système de validation des acquis par l'expérience.....	76
§4-Améliorer la gestion du LTP de Toamasina	76
§5-Améliorer les salaires des enseignants.....	77
§6- Ouverture d'une caisse spéciale pour les apprenants.....	77
§7-Réorienter le système de formation dans l'enseignement technique	78
§8-Renforcement de la bibliothèque en manuels.....	79
§9-Mettre en place une politique favorisant l'emploi.....	80
§10-Ouvrir des nouvelles filières.....	81
A- La filière commerce.....	81
B- La filière tourisme.....	82
C- La filière maritime.....	82
§11-Mettre le LTP de Toamasina au service de la chambre de commerce.....	82
§12-Créer ou réhabiliter le LTP de Toamasina.....	83
§13-Mettre en place le système d'évaluation de la formation au LTP de Toamasina...	83
CONCLUSION.....	85
BIBLIOGRAPHIE	87
ANNEXES	88
LISTE DES TABLEAUX.....	103
TABLE DES MATIÈRES.....	104

